

## Questions pour les oraux des concours des bibliothèques de la Ville de Paris

Ce questionnaire a pour objectif d'aider les candidats à préparer les épreuves orales des concours des bibliothèques de la Ville de Paris. Il propose une sélection de questions demandant le plus souvent de développer ses connaissances et il apporte des propositions de réponses.

Les questions ont été rédigées en fonction des retours envoyés par les candidats après les épreuves et de l'expérience des formateurs de la Ville de Paris et de Médiadix notamment dans le cadre des jurys blancs pour la préparation des oraux. Les éléments de réponses sont apportés par les auteurs du document.

Il faut noter qu'il n'y a pas de réponses aux questions sur les motivations, la personnalité et les capacités du candidat à encadrer une équipe. Chacun est invité à apporter ses propres réponses.

Les propositions de création de nouvelles questions, les suggestions de rectification ou le signalement d'erreurs peuvent être adressés à [Sylvie Kha](#) et [Manu Zarinezad](#)

**Dernière mise à jour de ce document : Novembre 2016**

**Auteurs 2016 :** Sylvie Kha (Préfiguration Davout-Lagny), Manu Zarinezad, Isabelle Damont (Service informatique des bibliothèques), Caroline Lahaye (Bibliothèque Historique), Pascale Gobert (François Truffaut-Cinéma) en collaboration avec Claudine Antonucci (Paris 3) et Karin Moëllon (Médiadix)



N°	Question	Réponse	Classification
1	La typologie des bibliothèques	<a href="http://mediadix.u-paris10.fr/cours/Bibliotheconomie/BT/bt2typobib.pdf">http://mediadix.u-paris10.fr/cours/Bibliotheconomie/BT/bt2typobib.pdf</a>	2 Environnement professionnel
2	Quelles sont les particularités d'une bibliothèque de conservation ?	Une bibliothèque de conservation se distingue tout d'abord par l'originalité et la rareté de ses collections. Parmi ses missions on trouve la sauvegarde et la conservation des documents qui sont souvent fragiles. Les documents sont en consultation sur place quasi-exclusivement.	1 Les différents types de bibliothèques
3	Quelles sont les missions des bibliothèques de prêt ?	Selon les termes de l'UNESCO : contribuer à répondre aux besoins des populations dans le domaine de la formation, de l'information, de la culture personnelle et des loisirs, créer et renforcer l'habitude de la lecture.	1 Les différents types de bibliothèques
4	Les bibliothèques ont-elles une mission sociale ?	Les bibliothèques ont évidemment une mission sociale de lutte contre les inégalités sociales, l'illettrisme, et désormais contre la fracture numérique. L'accès à la culture pour tous est inscrit dans les missions des bibliothèques.	2 Environnement professionnel
5	Quelles sont les différentes sortes de lecture publique en France ?	On peut distinguer les bibliothèques municipales, les bibliothèques départementales de prêt (BDP) et les bibliothèques municipales à vocation régionale (BMVR). [Ainsi que trois établissements dépendant de l'Etat : la BNF (pour la partie haut-de-jardin), la BPI et la médiathèque de la cité des sciences à la Villette].	2 Environnement professionnel
6	Quelles sont les missions de lecture publique ?	Missions de lecture publique : initier à la lecture, faciliter l'accès à l'information, contribuer à la formation permanente, ouvrir à toutes les cultures, proposer un large choix de documentation et participer à l'offre de loisirs.	2 Environnement professionnel
7	Comment appelle-t-on une bibliothèque qui dessert des endroits reculés ?	Un bibliobus dépend d'une bibliothèque départementale de prêt et permet de desservir les lieux les plus éloignés.	1 Les différents types de bibliothèques
8	Qu'est-ce qu'un comptoir	Historiquement, il s'agissait d'une petite bibliothèque qui se trouvait dans les écoles entre autres et dont la fonction était	1 Les différents

N°	Question	Réponse	Classification
	de prêt ?	de mettre à disposition des documents. Les horaires d'ouverture et les collections étaient peu importants.  En 2009 et 2010, des comptoirs de prêt ont permis de pallier les fermetures des bibliothèques en cours de rénovation (ex: Comptoir Lamé pour Hélène Berr et Saint-Blaise pour Marguerite Duras).	types de bibliothèques
9	Qu'est-ce que la bibliothèque 3e lieu	Le troisième lieu, notion forgée au début des années 1980 par Ray Oldenburg, professeur émérite de sociologie urbaine à l'université de Pensacola en Floride, se distingue du premier lieu, sphère du foyer, et du deuxième lieu, domaine du travail. Il s'entend comme volet complémentaire, dédié à la vie sociale de la communauté, et se rapporte à des espaces où les individus peuvent se rencontrer, se réunir et échanger de façon informelle. Appliqué au mode des bibliothèques, le concept a fait évoluer le centre de gravité de l'activité bibliothéconomique des collections vers les usagers. Le 3ème lieu est un espace neutre et vivant, un lieu d'habités...comme à la maison. Le cadre est propice à la découverte et à l'échange citoyen. Le facteur Lien social est primordial. Territoire familial favorisant l'interaction, climat de convivialité, on pourrait schématiser que par définition, la bibliothèque a toujours été 3ème lieu. Autoformation, ateliers participatifs, échanges de pairs à pairs, trocs de savoirs-faire...l'évolution du lieu bibliothèque a impacté l'aménagement des espaces, l'offre documentaire et l'offre de service, la réflexion sur le mobilier et la signalétique, le mode de classement...et le métier de bibliothécaire. [Source article de M. servet, BBF n°4, juillet 2010 <a href="http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-04-0057-001">http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-04-0057-001</a> ]	1 Les différents types de bibliothèques
10	La Joie par les livres son utilité, son histoire	Les missions de la Joie par les livres, service du département Littérature et art de la BnF depuis 2008, sont :  - de repérer le meilleur de la production jeunesse dans sa richesse et sa diversité de formes et de genres et de promouvoir une littérature enfantine de qualité  - de proposer aux professionnels et aux médiateurs du livre l'information et la formation nécessaires à travers des publications, des analyses critiques, des journées d'étude et de réflexion sur la littérature de jeunesse  - d'encourager l'accès des enfants au livre et à la lecture  - de favoriser le développement et aider au rayonnement des bibliothèques pour la jeunesse, en France et dans le monde, y compris dans les pays les plus défavorisés.  La Joie par les livres est au départ une association, née en 1963 de la volonté d'un mécène privé et donne lieu à la création d'une bibliothèque à Clamart, référence dans le domaine de la littérature pour la jeunesse ; en 1972, l'association est rattachée au Ministère de l'Éducation nationale, puis, en 1997, à la Direction du Livre et de la Lecture.  Parmi ses nombreuses activités, on citera sa publication "La revue des livres pour enfants" qui est un instrument de	1 Les différents types de bibliothèques

N°	Question	Réponse	Classification
		travail essentiel pour les bibliothécaires.  (Source : <a href="http://lajoieparleslivres.bnf.fr">http://lajoieparleslivres.bnf.fr</a> )	
11	A quel grand projet européen participe la BNF ? Enjeu du projet	Le projet de Bibliothèque numérique européenne Europeana propose des documents numérisés de tous types (peintures, musiques, films et livres) provenant des galeries, bibliothèques, archives et musées d'Europe.  Un de ses enjeux est de conserver la mainmise des institutions publiques sur leurs collections face aux entreprises privées telles que Google.	2 Environnement professionnel
12	Trouve-t-on des BD à la BNF ? Pouvez-vous citer des bibliothèques spécialisées dans la BD ? Faut-il une bibliothèque spécialisée dans la BD à Paris ? Pensez-vous que les BD peuvent être des documents patrimoniaux ?	Comme pour tout autre livre, les bandes dessinées sont soumises à l'obligation du dépôt légal à la BnF.  La bibliothèque de la cité internationale de la bande dessinée et de l'image, à Angoulême, est spécialisée dans ce domaine.  Longtemps considérée comme un sous genre, la bande dessinée mériterait une bibliothèque spécialisée à l'image de la Bilipo avec le roman policier. Il existe déjà un pôle parisien spécifiquement BD à la médiathèque M. Yourcenar (15e). En mai 2015, il comprenait plus de 8000 documents (BD, mangas, près de 700 comics) en section adulte et près de 4000 conservés en réserve. Quant à la médiathèque M. Duras (20e), elle a développé un fonds pointu de fanzines et consacre une journée d'étude annuelle à ce support chaque automne.  Les bandes-dessinées peuvent répondre à la définition des documents patrimoniaux : caractère ancien, rare ou précieux et un intérêt intellectuel tant prospectif que rétrospectif.	2 Environnement professionnel
13	Le nombre de bibliothèques municipales en France ? Est-ce suffisant ?	En 2008, on comptait 4398 bibliothèques publiques en France, dont 4293 bibliothèques municipales, dont 496 dans des communes de moins de 2000 habitants. Pour un total de plus de 36.000 communes ...	2 Environnement professionnel
14	Le nombre de prêts au niveau national est-il en hausse ou en baisse ?	Selon la dernière enquête d'importance qui remonte à 2005 (CREDOC réalisée pour le Ministère de la culture), la fréquentation des bibliothèques a doublé en 20 ans passant de 23% à 43%. La création de nouveaux équipements et l'ouverture à tous les supports pourraient amener jusqu'à 50% de la population française à fréquenter une bibliothèque.  Mais pour autant, les prêts ne sont pas en accroissement et certains secteurs comme les discothèques régressent à l'échelon national. Ce qui progresse, de façon considérable, c'est la présence des non-inscrits, les "séjourners". Le	2 Environnement professionnel

N°	Question	Réponse	Classification
		public désormais s'approprie l'espace offert par les bibliothécaires.	
15	Que pouvez-vous me dire de la baisse d'emprunt des CD ? Pouvez-vous nous parler des téléchargements musicaux? Que feriez-vous ou qu'existe-t-il pour l'enrayer ?	<p>On observe une érosion continue du marché du disque. Cela se traduit aussi dans les discothèques puisqu'on observe une baisse généralisée des prêts de documents sonores (mais variable selon les domaines musicaux). Il est vrai que l'apparition du téléchargement a entraîné une révolution dans les modes d'écoute et de consommation de la musique enregistrée. Plus besoin de s'encombrer de supports, car on peut intégrer toute sa discothèque dans son baladeur numérique ou sur mon disque dur de 400 Go !</p> <p>Conséquence : c'est la fin du modèle de la discothèque de prêt traditionnelle qui vit ses derniers feux (perte du côté universel ...).</p> <p>Alors, que faire ? Faut-il développer de nouveaux services à partir d'un travail sur les contenus et la valeur ajoutée : c'est la valorisation de notre mission d'"expertise" (point de vue de Xavier Galaup) ou faut-il miser sur le socio-culturel et l'animation : soutien à la création musicale, soutien à la pratique amateur, concerts ...</p> <p>Il convient d'être attentif aux pratiques d'écoute, aux progrès technologiques, aux indicateurs économiques du marché. Dernièrement, les sections discothèques des médiathèques F. Sagan (10e) et M. Yourcenar (15e) ont proposé le prêt et l'écoute de disques vinyles. Le réseau des bibliothèques de Toulouse et de Foix a également développé une telle offre, susceptible de toucher un public de collectionneurs et de mélomanes.</p> <p>Axes à travailler :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>*création d'espaces attractifs (la bibliothèque comme espace musical mais aussi lieu de pratiques et d'échanges)</li> <li>*sensibilisation à l'écoute, formations à la culture musicale</li> <li>*développement des partenariats BM/ENM et bibliothèques de conservatoire</li> <li>*valorisation de la vie musicale locale : concert-découverte des artistes locaux, diffusion de leurs productions</li> <li>*recherche musicale personnalisée : mise en place pour la musique de service de référence du type "guichets du savoir" (BM Lyon)</li> <li>*prêter de la musique téléchargée (mais à quelles conditions juridiques financières et techniques ?) ou s'orienter vers le streaming ?</li> <li>*Numérisation sélective et concertée de titres des fonds des discothèques, en particulier ceux non disponibles sur le</li> </ul>	2 Environnement professionnel

N°	Question	Réponse	Classification
		marché, et mise à disposition (cf. numérisation de 78 tours consultables sur le portail des bibliothèques spécialisées de la Ville de Paris ou à la BnF)	
16	Quel est le pourcentage de population française inscrite en bibliothèque?	L'enquête statistique de 2010 donne le chiffre de 16,6 %, soit une légère baisse par rapport au chiffre précédent, soit 17,4 % en 2008.  43% de la population française fréquente une bibliothèque municipale. 5,6 millions de personnes sont inscrites (soit 17,4% de la population) et empruntent 207 millions de documents.	2 Environnement professionnel
17	Quel est le pourcentage de population parisienne inscrite en bibliothèque?	En 2014, 282 750 personnes étaient inscrites dans les bibliothèques de prêts, soit 12,4% de la population. Ce pourcentage est nettement plus important pour les jeunes : 19,3% des inscrits parisiens ont moins de 14 ans alors qu'ils ne représentent que 13% de la population parisienne. Au total, 30% des jeunes Parisiens de 8 à 13 ans sont inscrits en bibliothèque.  N'oublions pas la fréquentation des bibliothèques spécialisées ; en 2014, 24 050 personnes se sont inscrites et/ou ont renouvelé leurs inscriptions.	2 Environnement professionnel
18	Quelles sont les ressources financières d'une commune ?	Les communes sont financées essentiellement par les impôts locaux ainsi que par des subventions accordées par le département, l'Etat, la région.	1 Les différents types de bibliothèques
19	Quels sont les modes de financement d'une bibliothèque municipale ?	Les établissements sont financés par la commune dont elles dépendent. Le budget annuel est voté par le conseil municipal et transféré à la direction chargée de la culture. A Paris, la <a href="#">Direction des affaires culturelles (DAC)</a> se charge de redistribuer ce budget alloué par le Conseil de Paris au <a href="#">Bureau des Bibliothèques et de la Lecture</a> . Ce dernier, à son tour, le ventile sur l'ensemble des établissements de la capitale. Le Centre National du Livre (CNL) peut également venir en aide aux bibliothèques par plusieurs subventions dans la continuité de sa mission d'aide à la chaîne du livre.	1 Les différents types de bibliothèques
20	Comment est financée une collectivité locale ?	Les collectivités locales doivent disposer de moyens financiers leur permettant d'assumer les missions qui leur sont confiées. Pour ce qui est des recettes, les collectivités locales ne disposent pas d'un véritable pouvoir fiscal. Elles ne peuvent donc ni créer d'impôts, ni en déterminer l'assiette ou les modalités de recouvrement. Elles peuvent seulement, dans la mesure fixée par la loi, déterminer le taux des quatre impôts locaux. Les ressources d'une collectivité territoriale se répartissent en plusieurs catégories :	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques

N°	Question	Réponse	Classification
		<p>-les ressources propres : elles sont d'abord constituées par le produit de l'exploitation des divers biens appartenant aux collectivités locales et des services publics qu'elles exercent.</p> <p>- les recettes fiscales qui sont issues principalement de quatre taxes : les deux taxes foncières (l'une sur les propriétés bâties, l'autre sur les propriétés non bâties) et la taxe professionnelle, qui sont réparties entre les communes, les départements et les régions, ainsi que la taxe d'habitation, qui est seulement répartie entre les communes départements.</p> <p>-les ressources de transfert. Ce sont les subventions et dotations attribuées par l'État. Elles prennent généralement la forme de subventions ou de dotations globales dont l'emploi est librement déterminé par les collectivités locales (cf la dotation globale de fonctionnement).</p> <p>-les fonds d'emprunts : ce sont les fonds que les collectivités locales empruntent auprès d'organismes financiers publics ou semi-publics, qui sont destinés à couvrir des dépenses d'investissement.</p>	
21	Comment s'appelle le financement par l'Etat des collectivités locales ?	<p>Les concours versés par l'Etat aux collectivités locales (transferts reçus) sont constitués par des dotations et subventions pour le financement de leurs dépenses. La plus importante est la dotation globale de fonctionnement (DGF).</p> <p>Comme dans les autres collectivités territoriales, beaucoup déplorent la diminution de cette participation de l'Etat au budget municipal. Entre 2008 et 2017, Paris aurait perçu 800 millions d'euros en moins de dotations de l'État.</p>	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques
22	Quelle différence entre l'élection d'un maire et celle d'un député ?	<p>L'élection municipale est une élection locale destinée à installer une équipe à la tête d'une commune pour en organiser la vie, les droits et les devoirs de ses habitants. Cette élection a pour but d'élire les membres du conseil municipal par scrutin direct à deux tours qui éliront le Maire de la commune lors d'un troisième tour indirect. Le mode d'élection des conseillers varie selon le nombre d'habitants de la commune. Le Maire et les membres du conseil municipal sont élus pour six ans.</p> <p>Un député est élu lors d'élections législatives. Les élections législatives permettent d'élire les députés à l'Assemblée Nationale. Ils sont au nombre de 577 et sont élus au suffrage universel direct pour un mandat de 5 ans renouvelable.</p>	2 Environnement professionnel
23	Comment est élu le maire de Paris ?	<p>Les élections municipales se déroulent par arrondissement. Chaque arrondissement élit ses conseillers d'arrondissement, dont une partie devient ensuite conseillers de Paris. Les conseils d'arrondissement élisent les maires d'arrondissement une semaine après le scrutin, comme le font aussi les conseils municipaux élisant leur maire dans les autres communes de France.</p>	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques

N°	Question	Réponse	Classification
		Chaque arrondissement élit aussi ses propres conseillers au conseil de Paris, lequel élit alors le maire de Paris.	
24	Quel est le nom de l'adjoint à la culture ?	L'adjoint à la culture à la Ville de Paris est Bruno Julliard	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques
25	Qu'attendez-vous de l'élu à la culture ?	Sur un territoire donné (une commune, un arrondissement, un quartier) on peut attendre que l'élu(e) à la Culture soit en capacité d'impulser une dynamique, des projets innovants au service de la collectivité. L'institution bibliothèque doit être pour lui un acteur de proximité de premier plan reconnu au même titre que les associations, services sociaux ou établissements scolaires d'un territoire. L'élu doit au mieux favoriser un travail en réseau et mutualiser les ressources des équipements dont il a la charge. Il doit soutenir les projets de la bibliothèque visant à démocratiser l'accès aux équipements culturels (action culturelle, mise en place d'un nouveau service, d'une nouvelle offre). A la Ville de Paris, la bibliothèque publique doit à la fois se positionner en tant qu'appartenant au réseau des bibliothèques gérées par la <a href="#">Direction des Affaires Culturelles</a> mais aussi savoir devenir une force de proposition à l'échelon local (arrondissement).	2 Environnement professionnel
26	Qui est le premier maire de Paris ?	J.S. Bailly en 1789 était le premier maire de la ville de Paris mais son mode d'élection n'était pas le même qu'aujourd'hui. En 1977, J. Chirac accède à la mairie selon le mode électoral actuel.	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques
27	Qu'est-ce pour vous qu'un encadrement de qualité ?	C'est une gestion du personnel, qui demande écoute et compréhension, sens des responsabilités, des enjeux et objectifs aussi bien individuels que collectifs. Il est important de définir des règles lisibles dans un climat de confiance, communiquer clairement et motiver l'équipe, et résoudre les conflits, susciter la prise d'initiative, veiller à la bonne formation initiale et permanente du personnel.	2 Environnement professionnel
28	Qu'est-ce que le management participatif ? A voir selon les situations et le contexte : quelles peuvent être les limites du management participatif ?	Le management participatif est un mode de gestion qui consiste à susciter l'engagement et la prise d'initiative des équipes de travail, en les responsabilisant et en les intégrant dans la vie quotidienne de l'entreprise, et surtout lors de la prise des décisions. Ce mode de management est fondé sur la délégation, la communication (une information largement diffusée) et le respect mutuel. Au mieux, les décisions prises reposent sur un consensus entre les différentes parties prenantes. Au sein des bibliothèques, ce type d'organisation du travail est de plus en plus présent. Il tend à se substituer à un management pyramidal. L'idée est de davantage valoriser les compétences et les ressources propres des agents au service d'un objectif collectif, hors de toute distinction de grade. Une meilleure reconnaissance du travail accompli par chacun(e) est un paramètre de ce type de management. Pour certaines situations la décision doit revenir à un cercle plus restreint.	2 Environnement professionnel

N°	Question	Réponse	Classification
29	Quelles différences/similitudes entre un manager et un formateur ?	Un formateur assure des prestations de conseil, de formation et/ou de perfectionnement auprès d'adultes salariés. Un manager anime et pilote son équipe : il fixe des objectifs, délègue, négocie, contrôle, félicite, remotive, recadre. Un manager peut être aussi le formateur de son équipe tandis qu'un formateur ne manage pas le groupe qu'il forme.	2 Environnement professionnel
30	Un collègue arrive systématiquement en retard, comment vous y prenez-vous pour remédier à cette situation ?	<p>La situation sera différente selon le rapport hiérarchique avec le collègue.</p> <p>Tout d'abord, s'assurer de la réalité objective du phénomène, son ampleur et sa fréquence.</p> <p>Sans rapport hiérarchique, créer une situation où le collègue peut s'exprimer.</p> <p>Si on est l'encadrant de cette personne, le convoquer et lui rappeler qu'il doit bien veiller à arriver à l'heure et/ou adapter son emploi du temps. Le but est de prendre en compte la situation personnelle de l'agent mais aussi que cet événement personnel ne vienne pas perturber le service public et la qualité d'accueil à la bibliothèque, dans le respect de l'équité dans l'équipe. Il doit y avoir une trace écrite de l'entretien de manière à pouvoir gérer la situation si elle évolue.</p> <p>Cet entretien peut déboucher sur une adaptation de l'emploi du temps ou le cas échéant sur des sanctions si la situation ne s'améliore pas.</p>	2 Environnement professionnel
31	Un encadrant peut-il décider des promotions des membres de son équipe, promouvoir certaines personnes et pas d'autres ? Est-il tout seul à décider ?	Les agents de la fonction publique peuvent obtenir une promotion (avancement de grade ou de corps) par voie d'inscription à un tableau annuel d'avancement établi après avis de la <a href="#">Commission administrative paritaire (CAP)</a> sur appréciation de la valeur professionnelle et des acquis de l'expérience professionnelle des agents : on parle d'avancement « au choix ». Ces agents sont inscrits sur le tableau par ordre de mérite, l'ordre devant être respecté pour l'avancement. La valeur professionnelle des agents tient compte à la fois des appréciations de l'encadrant (notation et rapport sur la manière de servir) mais aussi de l'ancienneté.	2 Environnement professionnel
32	Vous surprenez un collègue en train de voler dans le sac d'un autre collègue. Que faites-vous ?	<p>Ma réaction dépendra de différents facteurs :</p> <p>Le profil de ce collègue, ma position hiérarchique par rapport à lui, le passif éventuel (récidive), etc.</p> <p>Globalement deux types de gestion de l'incident sont possibles : le dialogue, la conciliation d'une part, et l'approche réglementaire (signalement au chef d'établissement, sanctions).</p>	2 Environnement professionnel
33	Comment motiver votre	Motiver une équipe requiert une bonne connaissance de ses collègues. Cela permet de connaître les besoins de chacun et leurs envies, par exemple, mettre en place un emploi du temps en fonction des nécessités de service public, tout en	2 Environnement

N°	Question	Réponse	Classification
	équipe ?	<p>comprenant les occupations personnelles de chacun ; cet état d'esprit permet de mieux appréhender le quotidien et donc la vie au travail.</p> <p>Connaître les qualités propres à chaque collègue peut aussi induire des responsabilités afférentes après proposition à la hiérarchie, une implication ou une orientation en service public (ex : lectures de contes en public, organiser des ateliers manuels en service public lors des animations).</p> <p>Il est nécessaire de rester à l'écoute de son équipe par le biais de plusieurs réunions collectives et individuelles avec les cadres ; cela permet d'exposer les orientations et les projets de la bibliothèque et d'écouter les doléances de chacun. Tout ceci visera à anticiper un mal être, et désamorcer des aigreurs ou de la résignation. L'accès aux formations doit permettre aussi de donner les outils techniques pour s'adapter au travail demandé.</p>	professionnel
34	Quels sont les principaux obstacles à « la conduite du changement » ?	<p>La conduite du changement vise à faciliter l'acceptation des changements induits par la mise en œuvre d'un nouveau projet, de nouvelles méthodes de travail, de changements technologiques, etc. et à réduire les facteurs de rejet.</p> <p>Les obstacles à la conduite du changement sont divers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La nécessité et la nature du changement a-t-elle été peu / pas expliquée ?</li> <li>- Ce changement prend-il vraiment en compte le réel de l'activité des agents ?</li> <li>- Les agents ont-ils été associés à sa conception ? Leur a-t-on permis de s'approprier le futur changement et de construire leurs nouveaux repères</li> </ul>	2 Environnement professionnel
35	Que pensez-vous de l'ouverture des bibliothèques le dimanche ? Quelles sont les bibliothèques d'Ile de France ouvertes le dimanche ?	<p>Il est impératif de proposer aux usagers des horaires d'ouverture adaptés à leurs besoins. Les étudiants, les familles sont demandeurs d'une ouverture le dimanche et se pressent dans les établissements qui offrent ce service. En témoigne le succès de la médiathèque d'Issy-Les-Moulineaux, de Boulogne-Billancourt ou à la Ville de Paris, la bibliothèque du cinéma François Truffaut, les médiathèques Marguerite Yourcenar, Marguerite Duras et Françoise Sagan.</p>	2 Environnement professionnel
36	Que pensez-vous de l'ouverture plus large des bibliothèques ?	<p>L'ouverture plus large des bibliothèques est un service supplémentaire rendu aux publics qui ne peuvent pas profiter des horaires habituels des établissements mais également à ceux qui souhaitent bénéficier encore davantage de la bibliothèque. Avant d'envisager toute ouverture de plus grande amplitude, il convient d'étudier avec soin les moyens en</p>	6 Accueil et offre au public

N°	Question	Réponse	Classification
		termes de personnels : -effectifs suffisants -organisation interne adéquate -accompagnement de l'équipe à cette évolution de l'organisation du travail -compensations -ajustement le plus fin possible des nouveaux horaires à la demande.	
37	Que faites-vous si quelqu'un ne veut pas travailler le dimanche pour raison religieuse ?	Je lui conseille de travailler dans une bibliothèque qui n'est pas ouverte le dimanche. Aujourd'hui, il n'y a que 4 bibliothèques ouvertes le dimanche : les médiathèques Marguerite Yourcenar, Marguerite Duras, Françoise Sagan et la bibliothèque du cinéma François Truffaut. Le problème peut aussi se poser pour le samedi. La personne peut travailler à la bibliothèque de l'Hôtel de ville ou dans les services centraux.	2 Environnement professionnel
38	Quels critères sont à prendre en compte dans l'établissement d'un planning de service public ?	- les horaires d'ouverture et les horaires de disponibilité des différents agents : ceux-ci peuvent être absents ou occupés à une autre tâche ; il faut également prévoir les pauses déjeuner - la compétence des agents : par exemple, un stagiaire n'a pas encore les mêmes compétences qu'un titulaire - la longueur des plages de service public : elles ne doivent pas être trop longues afin d'éviter des fautes d'inattention, une disponibilité moindre, etc. - l'équité : il faut veiller à répartir équitablement les plages de service public entre les différents agents, quantitativement et qualitativement : en effet, selon les jours et les heures, les plages de service public peuvent être plus ou moins chargées	6 Accueil et offre au public
39	Qu'est-ce qu'un congé de formation ?	Après trois ans d'ancienneté, un fonctionnaire ou un agent non titulaire peut bénéficier d'un congé pour suivre une formation de son choix (agrée par l'Etat).  Le congé-formation peut atteindre une durée de trois ans durant la carrière d'un agent ; il est rémunéré pendant douze mois, à hauteur de 85% du traitement à temps plein. Au-delà, l'agent n'est plus payé. Un tel congé peut être utilisé en une fois ou réparti en stages (d'une durée au moins équivalente à un mois à temps plein). Tout refus doit être motivé et au troisième refus, l'avis de la Commission Administrative Paritaire est obligatoire.	2 Environnement professionnel

N°	Question	Réponse	Classification
		<p>Les frais de formation ne sont pas pris en charge, par contre la durée de ce congé est prise en compte pour l'ancienneté et la retraite.</p> <p>Le fonctionnaire s'engage à rester au service de son administration durant une période égale à trois fois la durée du congé-formation. A l'issue de sa formation, l'agent est réintégré dans le poste qu'il occupait avant sa mise en congé, ou bien dans un autre poste.</p>	
40	Qu'est-ce qu'un projet d'établissement ?	<p>Un projet d'établissement est la formalisation d'un ensemble d'axes de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- définition des objectifs</li> <li>- établissement d'un calendrier</li> <li>- répartition des responsabilités</li> <li>- évaluation du projet</li> </ul> <p>(Exemples : création d'un nouveau fonds, création d'un nouvel espace, offre de nouveaux services...).</p>	2 Environnement professionnel
41	Que sont les organismes paritaires ?	<p>Ces institutions sont composées à parité de représentants de l'administration et de représentants du personnel. Les représentants des personnels sont élus lors des élections professionnelles.</p> <p>Ils sont au nombre de trois :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les commissions administratives paritaires (<a href="#">CAP</a>)</li> <li>- les comités techniques paritaires (<a href="#">CTP</a> ou CT)</li> <li>- les comités d'hygiène et de sécurité (CHS ou <a href="#">CHSCT</a>)</li> </ul>	2 Environnement professionnel
42	Qu'est-ce que le <a href="#">CHSCT</a> ?	<p><a href="#">CHS-CT</a> : comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail</p> <p>Le <a href="#">CHSCT</a> a pour mission de contribuer à la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail, notamment par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'analyse des conditions de travail et des risques professionnels auxquels peuvent être exposés les travailleurs</li> </ul>	2 Environnement professionnel

N°	Question	Réponse	Classification
		<p>- le développement de la prévention par des actions de sensibilisation et d'information.</p> <p>- l'analyse des circonstances et des causes des accidents du travail ou des maladies professionnelles ou à caractère professionnel</p> <p>- la vérification du respect des prescriptions législatives et réglementaires et de la mise en œuvre des mesures de prévention préconisées</p>	
43	<p>Parlez-moi du livre numérique. Quels types de documents sont numérisés ? Doit-on proposer une offre de documents numériques en bibliothèque ? Pourquoi ?</p>	<p>Un livre numérique est un livre lisible sur un ordinateur, une tablette, une liseuse ou un smartphone (ou tout autre périphérique compatible). Le livre peut avoir été scanné pour être numérisé ou être directement produit dans le ou les formats adéquats.</p> <p>Le son, la vidéo, l'image peuvent être numérisés.</p> <p>Les avantages sont nombreux : on peut stocker une bibliothèque entière dans un appareil qui tient dans une poche, marquer les pages, zoomer, télécharger les œuvres de chez soi, et le confort de lecture est proche de celui d'un livre physique. Le marché s'est fortement développé et les catalogues de livres numériques s'enrichissent.</p> <p>Les bibliothèques devront nécessairement s'adapter à ces changements technologiques et proposer des documents sous forme numérique. Une complémentarité doit être envisagée avec les supports physiques</p>	5 Outils électroniques et réseaux
44	<p>- Futur du livre numérique en bibliothèque ?</p>	<p>Le livre numérique a assurément un avenir dans les bibliothèques, en complément avec les collections et supports physiques.</p> <p>On peut distinguer l'émergence des tablettes (Kindle, etc.) qui peuvent contenir l'équivalent d'une bibliothèque, et la distribution par exemple via Numilog, de livres numériques. Implanter le livre numérique revient à trouver un modèle de distribution et d'accès de ceux-ci, soit sous forme de téléchargement, soit sous forme de liseuse empruntable. Les liseuses actuelles offrent un confort de lecture égal à celui du livre physique. Des liseuses sont proposées à l'emprunt dans les bibliothèques de la Ville de Paris. Il ne fait donc aucun doute que ce nouveau support soit amené à se développer très largement dans les bibliothèques.</p>	5 Outils électroniques et réseaux
45	<p>Est-il prévu une bibliothèque numérique de prêt à la Ville de Paris prochainement ?</p>	<p>Le 13 octobre 2015, la bibliothèque numérique de prêt pour la Ville de Paris a été lancée. Le projet de lecture numérique parisien se décline depuis 2014 avec la mise à disposition de 1150 liseuses (1352 titres libres de droit), celle des tablettes jeunesse iPad et enfin l'ouverture de la bibliothèque numérique dont le catalogue comporte 8 000 titres (nouveau titres au départ). Les offres de prêt sont en durée limitée (3 semaines pour un quota de 4 livres par mois dont 3</p>	5 Outils électroniques et réseaux

N°	Question	Réponse	Classification
		<p>en simultanément).</p> <p>Pour pouvoir emprunter, il faut disposer d'une carte des bibliothèques de prêt en cours de validité exempte de blocage et avoir 15 ans ou plus.</p> <p>Cette bibliothèque de prêt de livres numériques s'insère dans le dispositif <a href="#">PNB (prêt numérique en bibliothèque)</a> mis en œuvre par DILICOM (service interprofessionnel destiné depuis 1989 à faciliter le développement des Échanges de Données Informatisés (EDI) dans le secteur commercial du livre)</p>	
46	Est-il encore d'actualité de proposer des documents physiques en bibliothèque ?	La révolution numérique a nécessité une adaptation des bibliothèques. Ces dernières se sont souvent progressivement muées en médiathèques pour rester les acteurs innovants de la lecture publique. En complément des documents physiques lus sur place ou empruntés, plusieurs supports et des offres multimédias ont été proposés aux usagers. Pour aller plus loin, la révolution de l'immatérialité des œuvres sous droits en bibliothèque ne pourra se faire que lorsque le bagage juridique sera validé par les différents acteurs de l'édition (cf. A. Patez, "Guide pratique du livre numérique en bibliothèque"). On notera que le papier est toujours pertinent en bibliothèque car accessible rapidement et non soumis aux aléas des évolutions techniques.	4 Gestion des collections
47	La bibliothèque lieu physique a-t-elle encore des raisons d'exister ?	La bibliothèque est un espace qui présente des collections à visée encyclopédique. La mise à disposition des documents et l'accueil de nos usagers sont au cœur de notre métier. Nous faisons le lien car l'échange et le contact humain est un élément important au cœur de la cité. Déjà, à la naissance d'internet, certains auguraient la fin des établissements physiques et une métamorphose du métier en "ingénieur de l'information". Il n'en est rien ! Le métier évolue au contact des nouvelles technologies. Notre rôle de médiateur, de l'utilisateur vers nos collections, est toujours primordial (cf. médiation). La bibliothèque, lieu physique, se métamorphose mais perdure comme un lieu refuge. Par ailleurs, l'évolution du modèle Bibliothèque permet d'envisager des usages du lieu qui ne seront plus tournés vers les seules collections. La bibliothèque physique comme lieu de sociabilisation (3ème lieu) d'échange peut être le lieu d'ateliers partagés, de manifestations etc. Elle a donc vocation à perdurer parallèlement au développement de l'offre numérique.	1 Les différents types de bibliothèques
48	La dématérialisation des collections	Un service de prêt numérique a été testé en bibliothèques via des plate-forme d'échange en ligne (ex: bibliomédias) d'œuvres musicales, de livres audio, électroniques, de films en VOD (ex: univers ciné) voire de jeux vidéos. Certaines ont opté pour des fichiers chronodégradables (e-books notamment) ou des bornes d'écoute (contenus sous licence libre et restriction du nombre de copies). Dans le monde des bibliothèques universitaires, ce mode de prêt accentue un phénomène inverse au gigantisme des bibliothèques des années 1990 : offrir plus de services, plus de médiation dans des espaces plus étroits (cf. Université de Stanford, Californie). Le débat entre déclin du papier et son entrée en	4 Gestion des collections

N°	Question	Réponse	Classification
		résistance est toujours d'actualité !	
49	Connaissez vous des bibliothèques numériques ? Plus précisément que trouve-t-on dans ces bibliothèques numériques ?	Une bibliothèque numérique (encore nommée électronique ou en ligne) est un ensemble de documents numérisés et accessibles à distance via internet. En lecture publique, on utilise surtout des sites généralistes tels que Gallica, Athena et le site de l'Association des Bibliophiles Universels. Un exemple : le site Joconde du Ministère de la Culture.	2 Environnement professionnel
50	Les documents présents sur Gallica sont-ils tous libres de droit ?	Non, ils peuvent avoir fait l'objet de négociations spécifiques. Les collections Gallica mises à disposition sont soit libres de droits ou les droits ont été négociés avec les ayant-droits. Ces collections sont numérisées par la BnF, dans le cadre de ses programmes de numérisation de masse et/ou de sauvegarde.	2 Environnement professionnel
51	Si je cherche un ouvrage de Marc Levy sur le site Gallica, vais-je le trouver ?	Depuis 2008, Gallica, la bibliothèque numérique en libre accès de la BnF, s'est ouverte à l'édition contemporaine. Une offre légale de contenus numériques soumis au droit d'auteur est venue compléter les collections patrimoniales numérisées. Selon le site, les documents contemporains devaient être accessibles via les sites des distributeurs partenaires de la BnF. Il est à noter que le livre de M. Levy, publié en 2009, avait été simultanément lancé en version papier et téléchargeable sur Sony reader, iPhone et Kindle. En ce qui concerne Marc Levy la recherche catalogue n'aboutit pas (octobre 2015)	2 Environnement professionnel
52	- Quelles sont les raisons de numériser un document ?	Un document est numérisé : - à des fins de conservation. Les documents les plus anciens et les plus fragiles seront numérisés en priorité - à des fins de valorisation. Les documents numérisés seront accessibles au plus grand nombre depuis des bases de données d'images ou des expositions virtuelles.	4 Gestion des collections
53	Que peut-on voir comme types de documents en version numérique sur les différents catalogues ?	Depuis le catalogue des bibliothèques spécialisées, on peut voir en version numérique des photos, des affiches, des lithographies, des manuscrits, des papiers peints, des cartes postales, des étiquettes commerciales, des médailles, des cartes et des plans, mais aussi des 78 tours numérisés.	4 Gestion des collections
54	Pouvez-vous me citer deux ou trois fonds numérisés dans les bibliothèques spécialisées de la Ville de	Les archives Jean Gruault de la bibliothèque du cinéma François Truffaut.  Le fonds des 78 tours de la médiathèque musicale de Paris	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques

N°	Question	Réponse	Classification
	Paris ?	<p>Le fonds des albums soviétiques de la bibliothèque de l'Heure Joyeuse</p> <p>Les lettres de Louise Michel de la bibliothèque Marguerite Durand</p> <p>Les papiers peints de la Bibliothèque Forney</p>	
55	Quels sont les projets de numérisation dans les bibliothèques de la Ville de Paris ?	<p>Les bibliothèques spécialisées ont renouvelé en 2010 leur convention de partenariat avec la Bibliothèque nationale de France (BnF) dont elles sont pôle associé documentaire jusqu'en 2014. A ce titre, elles participent aux grandes opérations de signalement et de numérisation des collections patrimoniales au niveau national. Leurs collections sont présentes dans le CCFr (catalogue collectif de France), le CGM (Catalogue général des manuscrits, voir CCFr) et dans le SUDOC pour ce qui concerne leurs collections de périodiques qui sont particulièrement riches et exceptionnelles.</p> <p>Elles participent aux grands programmes de numérisation concertée conduits par la Bibliothèque nationale de France dans le cadre de l'Emprunt national pour le développement de l'économie numérique. Elles sont particulièrement concernées par les programmes consacrés aux sciences juridiques (BHdV), à la littérature pour la jeunesse (L'Heure Joyeuse) et aux ressources en histoire de l'art (bibliothèque Forney) ainsi que par le programme européen consacré à la Première Guerre Mondiale (1914-1918). Il y a de nombreux projets de numérisation notamment dans les bibliothèques spécialisées. Ils concernent essentiellement des documents fragiles, comme les photographies sur plaque de verre et des fonds exceptionnels. Pour en savoir plus, consulter le portail des bibliothèques spécialisées <a href="http://bibliotheques-specialisees.paris.fr/bibliotheque-numerique/accueil.dot">http://bibliotheques-specialisees.paris.fr/bibliotheque-numerique/accueil.dot</a>. Les nouveaux documents valorisés sont présentés au fur et à mesure de leur traitement.</p>	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques
56	Quel avenir pour le livre papier ?	A court ou même à moyen terme, le livre papier reste indispensable, même si la montée des livres numériques pourrait changer la donne. Il ne nécessite ni connexion réseau ni disque dur; sa manipulation est suffisamment agréable et pratique; et le contact physique avec le document reste apprécié. A plus long terme, il est cependant tout à fait possible que le livre papier devienne très minoritaire.	2 Environnement professionnel
57	Liseuses et tablettes, quels apports ?	<p>La liseuse permet de stocker des milliers de livres numériques et offre un grand confort de lecture, proche de celui du livre papier.</p> <p>La lecture sur liseuse peut être adaptée et personnalisée</p> <p>Aujourd'hui, de plus en plus de bibliothèques proposent des liseuses en prêt. L'avantage est de familiariser le public à la lecture numérique et à ce nouveau support et d'offrir une complémentarité aux collections physiques, et parfois, de</p>	5 Outils électroniques et réseaux

N°	Question	Réponse	Classification
		<p>donner accès à des œuvres qui ne sont plus réimprimées.</p> <p>L'inconvénient est qu'en raison du droit d'auteur, les liseuses ne proposent le plus souvent que des œuvres libres de droit sauf en cas de négociations préalables avec les éditeurs ou diffuseurs.</p> <p>A la Ville de Paris, le prêt de liseuses a débuté en juin 2012 à la Médiathèque Marguerite Yourcenar et s'est généralisé à toutes les bibliothèques en juin 2014 avec 1 000 liseuses prêtées.</p> <p>Les tablettes ont des fonctions très proches de celles d'un ordinateur ultra-portable et sont mises en place à Paris en bibliothèque jeunesse pour permettre le développement de la lecture numérique, donner accès à la presse en ligne, jeux éducatifs, albums.</p> <p>Par le biais de contenus interactifs et d'applications (absents des liseuses), elles permettent la promotion et le conseil en littérature numérique (via des animations ou en libre accès). Les tablettes disposent d'un écosystème logiciel riche et évolutif ; elles ont accès à d'immenses bibliothèques d'applications riches de plusieurs millions d'unités (Apple Store, Google Play, Windows Store). Il existe également des appareils hybrides</p>	
58	Que dire des tablettes en bibliothèques ; surtout à l'attention des enfants ne sachant pas lire ?	<p>En 2014, plus de 150 tablettes à destination des sections jeunesse ont été fournies aux bibliothèques du réseau de la Ville de Paris.</p> <p>Ces tablettes ont été enrichies d'une dizaine d'applications destinées à favoriser la lecture sur support numérique, ou présentant un intérêt documentaire et ludique. Ces tablettes ne sont pas un dispositif d'apprentissage initial de la lecture, mais concernent les enfants qui savent déjà lire. L'idée est de familiariser les enfants avec ce support numérique, et aussi d'impliquer les bibliothécaires dans une médiation documentaire complémentaire de celle opérée avec les livres. En 2015, d'autres tablettes seront proposées à des établissements ayant élaboré un projet concret d'animation multimédia. De nombreuses propositions de médiation collective peuvent être mise en place dans le but de valoriser la lecture numérique. La valeur ajoutée du travail d'expertise des bibliothécaires jeunesse prend tout son sens par rapport à une offre éditoriale abondante mais parfois de qualité moyenne. Le rôle du bibliothécaire médiateur conseil devient ici primordial.</p>	5 Outils électroniques et réseaux
59	Avez-vous entendu parler de Google print ?	Google print est l'ancienne appellation de Google livres, service en ligne qui permet d'accéder à des livres numérisés.	2 Environnement professionnel
60	Quel impact du numérique sur le métier de	<p>Le métier de bibliothécaire s'est beaucoup transformé ces dernières années avec le développement du numérique.</p> <p>Le numérique est apparu dans tous les domaines du métier et a un impact sur les compétences des bibliothécaires :</p>	5 Outils électroniques et

N°	Question	Réponse	Classification
	bibliothécaire ?	collections numériques, médiation numérique, numérisation des documents...  Les missions de médiation numérique sont des évolutions du métier avec les outils du web 2.0. Les bibliothécaires doivent s'adapter aux publics et à leurs usages, repositionner les outils de services publics dans la société de l'information, notamment en s'affichant sur les réseaux sociaux. Les bibliothèques peuvent même intégrer une démarche inspirée du marketing web.	réseaux
61	Internet est-il un concurrent pour les bibliothèques ?	Pas vraiment, plutôt un atout. Internet permet un grand nombre de services aux usagers, tous les services à distance : recherche, renouvellement, réservation sur le catalogue, valorisation des collections.  En revanche des sociétés privées comme Google peuvent représenter une forme de concurrence. D'où les initiatives du type Europeana pour ne pas céder le pas à des acteurs privés aux logiques commerciales	2 Environnement professionnel
62	Qu'est-ce que le partenariat ?	Un projet réalisé en collaboration avec d'autres bibliothèques, avec des associations pour des animations, avec d'autres directions de la Ville de Paris. Par exemple, les sections Jeunesse de la Ville de Paris ont créé en 1998 avec la DASES (Direction de l'Action sociale, de l'Enfance et de la Santé) L.I.R.E. à Paris (le Livre pour l'Insertion et le Refus de l'Exclusion) selon les principes d'ACCES : Actions culturelles contre l'exclusion et les ségrégations. On peut aussi citer des partenariats avec des institutions (crèches, écoles, foyers). Des actions d'alphabétisation en lien avec des associations de quartier constituent aussi des partenariats. Les partenariats peuvent être régis par des conventions mais le plus souvent on emploie le terme partenariat pour désigner une coopération formalisée avec l'idée de fixer les rôles des différents acteurs, de pérenniser l'action et de l'évaluer. On recommande de documenter systématiquement toute action de ce type (fiche projet, budget éventuel, qui fait quoi, bilan, etc.)	2 Environnement professionnel
63	Quels sont les établissements avec lesquels les bibliothèques doivent établir des partenariats ?	Des associations, établissements d'enseignement, hôpitaux, prisons, instituts culturels, éditeurs, libraires, théâtres, conservatoires, centres d'action sociale, musées...  Ces partenaires peuvent être amenés à utiliser la bibliothèque ou à mener des actions complémentaires à celle de la bibliothèque.	2 Environnement professionnel
64	L'action culturelle dans les bibliothèques de la Ville de Paris	L'action culturelle est une des activités de valorisation des contenus des bibliothèques ou des bibliothèques elles-mêmes. Elle s'appuie sur la politique documentaire des bibliothèques du réseau et cherche à sensibiliser les usagers à des questions ou des domaines culturels ; elle fait de la bibliothèque un lieu de rencontre, de débat et de découverte. Le réseau parisien, en plus des initiatives organisées en interne par les équipes, bénéficie du soutien logistique de l'association "Paris bibliothèques": suggestion de partenariats, liste de participants pour les animations, édition de catalogue d'exposition, promotion des activités et des expositions temporaires, etc. Destinée à tous les âges, l'action	6 Accueil et offre au public

N°	Question	Réponse	Classification
		culturelle se décline à travers des formes multiples (spectacles, concerts, expositions mais aussi rencontres, débats de société, ateliers...)	
65	Qu'est-ce que Paris Bibliothèques ?	Paris Bibliothèques est une association loi 1901 titulaire actuellement d'un marché avec la Ville de Paris : elle aide à la réalisation des manifestations culturelles (rencontres, lectures...) des bibliothèques municipales de la capitale. Les expositions temporaires sont notamment organisées avec son soutien. Paris Bibliothèques édite et diffuse les publications réalisées en collaboration avec les bibliothécaires (les 6 numéros annuels de la revue En Vue par exemple).	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques
66	Quelle est la fonction de l'animation ?	Attirer de nouveaux publics en particulier ceux peu familiers des équipements culturels (les publics éloignés), fidéliser le public existant, mettre en valeur les collections, donner une image dynamique des bibliothèques, au-delà des services et des collections. De plus en plus, l'animation doit aussi communiquer sur l'institution bibliothèque comme lieu de vie favorisant le lien social. Cette tendance est assez naturelle dans les bibliothèques de lecture publique mais elle pourrait gagner aussi les bibliothèques spécialisées qui au travers de la médiation peuvent valoriser davantage leurs fonds patrimoniaux et leurs actions.	6 Accueil et offre au public
67	Que faites-vous à destination des adultes en dehors d'animations ?	Qualité de l'accueil et renseignement au quotidien, formations à l'usage du catalogue, rédaction de bibliographies, mise en place de chariots ou tables thématiques, édition régulière d'une liste de nouveautés, mise en avant de documents "coup de cœur", envoi de lettre d'information, proposer des analyses et des critiques de documents, alimenter des pages Facebook ou des blogs	6 Accueil et offre au public
68	Citez une animation vidéo de la ville de Paris autre que le mois du film documentaire	Le mois du film documentaire n'est pas une opération proprement parisienne mais nationale. Elle a pour but de mettre en valeur les collections de films documentaires des bibliothèques publiques en partenariat avec des salles de cinéma. Plus fréquemment, la bibliothèque du cinéma François Truffaut propose chaque samedi la projection d'un film dans le cadre d'une thématique mensuelle. Cette pratique tend à se répandre, une fois par mois, dans plusieurs bibliothèques du réseau: Marguerite Audoux (3e), Marguerite Yourcenar (15e), etc. La Médiathèque Duras (20e) propose régulièrement L'Heure du cinéma pour faire découvrir un thème, un genre etc. Hors de l'espace des bibliothèques, les animations vidéos de la Gaîté lyrique (3e.), temple parisien des cultures numériques, ont permis de faire se rencontrer dans un lieu pérenne musique, cinéma, théâtre, arts visuels, design, et jeux vidéo.	6 Accueil et offre au public
69	L'opération premiers romans dans les bibliothèques de la Ville de Paris	L'opération "premiers romans" est organisée depuis 1999 par quelques bibliothèques de la Ville de Paris ; elle consiste à sélectionner 30 premiers romans francophones dans la production éditoriale de l'année ; ces romans sont acquis, intégrés dans les fonds de ces bibliothèques et identifiés par une signalétique spécifique ; ils font également l'objet d'une bibliographie annuelle commentée, consultable sur le portail des bibliothèques de prêt de la Ville de Paris ; de plus certains des auteurs sélectionnés peuvent être invités à rencontrer leurs lecteurs, soit dans le cadre d'une bibliothèque,	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques

N°	Question	Réponse	Classification
		soit dans le cadre du Salon du livre. Un blog premiers romans a été créé en 2013	
70	Qu'est-ce que les Mordus du manga ?	<p>Né en 2009, le prix des lecteurs Les Mordus du Manga propose chaque année, de septembre à décembre, deux sélections (de 8 à 12 ans et 13 ans et +) de 6 mangas parmi lesquelles les usagers des bibliothèques parisiennes sont invités à voter pour le titre qui les a le plus séduit.</p> <p>La sélection est commandée dans une vingtaine de bibliothèques. Les participants votent pour leurs titres préférés, par ordre décroissant, directement en bibliothèque. A l'issue de ce vote, en janvier, les lauréats sont annoncés lors d'une grande fête de clôture autour du manga et de la culture japonaise.</p>	6 Accueil et offre au public
71	Faut-il proposer des ateliers participatifs (couture, cuisine, bricolage...) dans les bibliothèques ?	Les bibliothèques peuvent trouver un réel intérêt à favoriser les initiatives permettant à des publics variés de venir en établissement, au-delà des missions plus traditionnelles déjà connues. Les bibliothèques ayant aussi une finalité de loisir, c'est assez naturellement que des ateliers participatifs peuvent voir le jour dans ou hors leurs murs. C'est une démarche relativement innovante qui peut permettre à d'autres publics de prendre connaissance de l'offre d'une bibliothèque, en renforçant le lien social.	6 Accueil et offre au public
72	Qu'est-ce que le TAP et quel est son impact sur les bibliothèques ?	<p>Le TAP ou Temps d'activités périscolaires (ex-ARE Aménagement des Rythmes Éducatifs) ; c'est une réforme qui vise à répartir les heures de classe de l'école primaire sur un plus grand nombre de jours dans l'année et à les répartir différemment sur la semaine. L'ARE a commencé à être mis en place dans certaines communes dont Paris pour l'année scolaire 2013/2014 et a été généralisé à l'ensemble de la France à partir de l'année scolaire 2014/2015. Les impacts constatés concernent la modification des créneaux de fréquentation et d'autre part la difficulté des équipes à ajuster leurs plannings... Concrètement, les élèves de primaire vont en classe le mercredi matin et ont des activités périscolaires le mardi et le vendredi de 15h à 16h30. Le premier impact sur les bibliothèques est la diminution de la fréquentation le mercredi matin, celle-ci se concentrant l'après-midi.</p> <p>Le deuxième impact est la difficulté à gérer les mardi et vendredi après-midi : d'un côté les bibliothèques jeunesse sont sollicitées pendant ces horaires en tant que partenaires des activités périscolaires ; de l'autre, ces mêmes bibliothèques qui ne sont généralement pas ouvertes à ces horaires se devraient de l'être pour accueillir les enfants qui ne participent pas à des activités périscolaires et qui sont donc disponibles !</p>	2 Environnement professionnel
73	La bibliothèque a-t-elle un rôle contre l'échec scolaire ?	Traditionnellement, les bibliothécaires sont amenés à être un relais de l'école ; ouvertes après la fin des cours, les bibliothèques offrent des espaces et des supports propices au travail pour des projets scolaires : exposés, devoirs, etc. Les livres mis à la disposition de tous ne peuvent que contribuer au succès d'élèves qui ouvrent les portes de nos établissements.	2 Environnement professionnel

N°	Question	Réponse	Classification
		<p>Les accueils de classes en bibliothèques mais aussi dans les établissements scolaires de Paris permettent d'établir des passerelles visant à montrer la complémentarité de nos structures. En amont, plusieurs bibliothèques parisiennes tiennent à accompagner des publics éloignés du livre, parce que en cours d'alphabétisation, en apprentissage du français ou en échec scolaire. D'autres choisissent d'institutionnaliser l'aide personnalisée, qui était au cas par cas et inopinée. La bibliothèque V. Havel (18e) propose ainsi des ateliers de soutien scolaire en partenariat avec des établissements et associations du quartier</p> <p>Depuis 2013, le dispositif Coup2Pouce a été mis en place dans le réseau parisien en faisant appel à des volontaires du service civique. A noter que d'une manière informelle, les bibliothèques dans leurs locaux accueillent très régulièrement des bénévoles qui en individuel assurent des missions de soutien scolaire. Enfin si l'on considère l'aménagement des espaces, la mise à disposition de places de travail, de salles dites "silencieuses" participe indirectement à la lutte contre l'échec scolaire en offrant à des jeunes de bonnes conditions de travail. Ponctuellement lors des périodes de révisions (brevet, bac), certains établissements proposent un dispositif temporaire qui peut aller de l'aide aux révisions, sélections de documents mais parfois aussi mise à disposition d'espaces dédiés.</p>	
74	Les utilisateurs du WIFI sont-ils usagers de la bibliothèque ?	Oui, ils sont usagers de la bibliothèque. La bibliothèque est ici fournisseur d'un service aux usagers, et les usagers y recourent. On peut aussi voir dans le WIFI une utilisation de la bibliothèque comme espace, et non plus seulement comme d'un lieu de mise à disposition des collections.	2 Environnement professionnel
75	Comment faites-vous pour faire respecter le silence ?	<p>L'idéal est que soient prévus des espaces séparés, afin que les usagers puissent choisir entre un usage silencieux de la bibliothèque ou un autre usage : le travail en groupe, par exemple, est un usage tout aussi légitime.</p> <p>Si toutefois cela n'a pas été prévu, une signalétique invitant au silence peut être apposée sur les murs ou les tables. Si un ou plusieurs usagers ne respectent pas le silence, le personnel peut intervenir sans élever la voix !</p>	6 Accueil et offre au public
76	Comment limiter les retards en bibliothèque ? Laquelle vous semble préférable ?	<p>En amont, la bibliothèque peut mettre en place un système d'alertes préventives en informant les usagers quelques jours avant la date prévue pour le retour des documents. A Paris, les 2 SIGB offrent cette fonctionnalité.</p> <p>Ensuite, il existe deux façons principales de limiter les retards en bibliothèque : les pénalités pécuniaires, généralement proportionnelles au nombre de jours de retard, d'une part, la suspension temporaire de prêt de l'autre (on peut également combiner les deux méthodes !).</p> <p>La première méthode est efficace mais présente l'inconvénient d'être discriminante socialement ; elle peut décourager certains usagers de continuer à fréquenter la bibliothèque. La seconde, sans doute plus pédagogique, génère moins de tensions entre les usagers et les bibliothécaires même si elle ne peut être une solution contre la récidive. Une méthode</p>	6 Accueil et offre au public

N°	Question	Réponse	Classification
		pédagogique préventive lors de l'inscription d'un usager est de loin préférable et préconisée dans la mesure où le SIGB offre la possibilité de renouveler en ligne ses emprunts !	
77	Que faites-vous si un "client" se présente avec visiblement pour seul objectif de bavarder ?	Je lui répons poliment tant que cela ne gêne pas l'accueil des autres usagers, auquel cas je lui fais comprendre que d'autres personnes attendent.	6 Accueil et offre au public
78	Qu'appelle-t-on un public "séjourneur" ? Les bibliothèques doivent-elles accueillir ce public-là ?	Le qualificatif de séjourneur s'emploie par opposition à celui d'emprunteur. Ce public séjourneur peut être inscrit ou non ; il peut fréquenter la bibliothèque de façon occasionnelle ou plus régulière ; il peut ou non utiliser les documents ou services proposés par la bibliothèque.  Les bibliothèques, étant un lieu public, doivent naturellement accueillir ce public. La difficulté consiste à évaluer son importance.	6 Accueil et offre au public
79	Que pensez-vous de la gratuité du prêt en bibliothèque ?	C'est un bon moteur pour promouvoir et mettre à disposition du plus grand nombre, les collections des bibliothèques mais les collectivités territoriales n'appliquent pas toutes la gratuité du prêt de tous les documents pour tous les publics.  A la Ville de Paris le prêt des documents imprimés est gratuit pour tous les usagers même non parisiens. En revanche le prêt des CD et des DVD fait l'objet d'un forfait.	2 Environnement professionnel
80	Pourquoi l'emprunt de DVD est-il payant dans les bibliothèques de la Ville de Paris ?	L'emprunt payant des CD et des DVD est un dispositif plus récent que la gratuité des imprimés. Il tire son origine du fait que les fonds initialement en constitution représentaient un coût important de création qu'il fallait aider. De plus le droit de prêt qui s'applique aux CD et DVD accroît le prix moyen que les bibliothèques doivent engager pour les acquérir.  D'autres collectivités optent pour des tarifications tenant compte du domicile, de l'âge, des conditions de ressources.	2 Environnement professionnel
81	Que pensez-vous du téléchargement illégal et ses conséquences dans les discothèques ?	Comme son nom l'indique, c'est une pratique illégale. Ce phénomène a pu jouer un rôle dans la baisse des prêts des supports physiques en discothèque, mais c'est surtout l'émergence de la musique numérique, en streaming ou en téléchargement payant, et la baisse de l'offre matérielle qui ont des conséquences sur les prêts des discothèques	2 Environnement professionnel
82	Parlez-moi d'Hadopi	Hadopi est l'acronyme pour Haute Autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur internet. Il s'agit d'une autorité publique indépendante française créée par la loi Création et Internet de 2009.  Ses missions sont de 3 ordres : encourager le développement de l'offre légale et observer l'utilisation licite et illicite des	2 Environnement professionnel

N°	Question	Réponse	Classification
		œuvres sur internet ; protéger les œuvres à l'égard des actes de contrefaçon en ligne ; réguler l'usage des mesures techniques de protection et d'information. Le rapport Lescure paru en mai 2013 préconise la suppression de cette instance	
83	Citer 2 systèmes différents de classification en bibliothèque ?	Classification décimale de Dewey (CDD). Le réseau des bibliothèques de prêt de la Ville de Paris utilise une version abrégée de cette classification. La Classification décimale universelle (CDU) est dérivée de la CDD. Principalement utilisée dans les bibliothèques universitaires, cette classification tend à être moins utilisée de nos jours au profit de la classification Dewey.	3 Classifications
84	Parlez nous de la PCDM4	Quatrième version revue et corrigée des principes de classement des documents musicaux applicables aux collections de prêt. Elle a désormais 10 grandes classes et permet d'affiner le classement des disques compacts. Dans certains établissements, on l'applique aussi à des documents non musicaux par exemple les imprimés ayant pour sujet la musique.	3 Classifications
85	Quel est le classement utilisé dans les bibliothèques de la Ville de Paris ?	Les documents musicaux sont classés à l'aide de la PCDM 4. Pour les imprimés on utilise la classification internationale Dewey, mais en limitant les indices à 6 chiffres (exception : géographie de Paris 914.436 1). Les ouvrages de fiction (romans, albums, contes, BD, etc.) sont toutefois classés à part. Par ailleurs certaines bibliothèques classent les documentaires par grands thèmes, un peu comme en librairie, considérant que ce classement est plus intuitif pour les usagers.	3 Classifications
86	- Sous quelle classe Dewey puis-je cataloguer un livre sur l'histoire des jardins ?	L'histoire des jardins peut être étudiée essentiellement de deux points de vue : tout d'abord le point de vue technique (classe Dewey 600) qui impliquerait de classer le livre à l'indice 635, ensuite le point de vue artistique (classe Dewey 700) qui le ferait classer à l'indice 712. Mais il arrive souvent qu'un livre sur ce sujet comporte les deux points de vue : on peut alors introduire les deux indices dans la notice de catalogage ce qui permet de retrouver le livre même s'il n'est bien sûr rangé qu'à une seule cote.	3 Classifications
87	- quel rangement est utilisé en magasin ?	En magasin, le rangement des collections se fait par ordre d'entrée puis en fonction de leurs caractéristiques physiques (brochures, documents en feuilles, livres de mêmes dimensions).	4 Gestion des collections
88	- Qu'est-ce qu'un kardex et pensez-vous qu'il soit encore utilisé ; si oui, où cela ?	Un kardex est un ensemble de fiches servant à bulletiner les périodiques (au départ, c'était le nom d'une marque de classeurs mais c'est devenu un nom générique) ; cette opération consiste à pointer les numéros de périodiques reçus et à vérifier que tous les numéros sont bien reçus ; dans le cas contraire, on peut faire une réclamation auprès du fournisseur. Le kardex est utilisé dans les bibliothèques non informatisées ou dont le SIGB ne comporte pas de module de bulletinage ; il est également utilisé dans les bibliothèques de lecture publique de la Ville de Paris pour les quotidiens car ceux-ci doivent être mis à disposition immédiate des usagers alors que le module de bulletinage est trop lourd pour	4 Gestion des collections

N°	Question	Réponse	Classification
		permettre cette mise à disposition rapide !	
89	Qu'est-ce que le catalogage rétrospectif ? En quoi est-ce différent de la rétroconversion ?	Le catalogage rétrospectif consiste à alimenter le catalogue avec les notices de documents n'ayant pas encore été catalogués auparavant.  La rétroconversion consiste à verser dans un catalogue informatisé les notices existant déjà sous une forme traditionnelle (fiches papier, par exemple) ; il faut donc convertir ces notices sous forme numérique, d'où le terme de rétroconversion.	4 Gestion des collections
90	- La sécurité des collections	Mesures visant à protéger les collections contre les incendies, l'eau, les conditions thermiques et hygrométriques, les moisissures, les insectes, la pollution atmosphérique, les rayons ultraviolets, les guerres, les catastrophes naturelles, les pertes, les vols ou les dégradations.	4 Gestion des collections
91	Comment conserver des documents sonores ?	Les disques (vinyles ou CD) doivent être stockés en position verticale, placés dans des boîtes en carton neutre (solution préférable), ou rangés directement sur des étagères compartimentées, par taille homogène, maintenus par une légère pression. Ils ne doivent jamais être exposés à la lumière du jour et conservés à une température de 20° et une humidité comprise entre 20 et 50%.  Afin de conserver l'information sonore pendant une durée supérieure à celle de l'existence d'un disque ou d'un cylindre, celle-ci peut être numérisée.	4 Gestion des collections
92	Comment conservez-vous les documents rares et précieux ?	En les regroupant en fonction de leurs caractéristiques physiques, en particulier de leur format (brochures, documents en feuilles) dans un mobilier approprié.  Le conditionnement doit être déterminé en fonction du type de document et de son usage. Il peut prendre des formes diverses : mise sous pochette, mise en boîte standard ou sur mesure...  Quelle que soit la technique retenue, elle doit utiliser des matériaux neutres et viser à protéger le document contre la poussière, la lumière, les chocs...	4 Gestion des collections
93	Quelle est la différence entre le livre broché et le livre relié ?	Les pages assemblées d'un livre broché sont collées sur la tranche. Comme une brochure, sa couverture peut être souple.  Les pages assemblées d'un livre relié sont cousues (piquées). Sa couverture est souvent rigide.	4 Gestion des collections

N°	Question	Réponse	Classification
94	Qu'est ce que l'équipement à la carte blanche ?	Le travail à la carte blanche permet de renforcer et de rigidifier la couverture ou les plats d'un livre à l'aide d'un morceau de carton au moment de son équipement physique. Cette prestation peut être proposée par un relieur pour renforcer des ouvrages en format poche souple dont on sait qu'ils seront souvent empruntés.	4 Gestion des collections
95	Qu'est-ce qu'un ex-libris ?	Un ex-libris (du latin ex libris meis, « faisant partie de mes livres ») est en bibliophilie une gravure personnalisée qu'un collectionneur colle sur le contreplat (l'intérieur de la couverture) ou sur la page de garde de ses livres, comme marque d'appartenance.	4 Gestion des collections
96	- Expliquer la différence entre des magasins et des réserves	Dans une bibliothèque ouverte au public, les magasins sont un local où sont rangés les documents qui ne sont pas en libre accès. A l'intérieur de ces magasins, les réserves conservent les livres rares ou précieux du fonds ; une autorisation spéciale est nécessaire pour pouvoir les consulter. Plusieurs bibliothèques patrimoniales disposent de ces deux modes de communication indirecte, comme à la Bibliothèque nationale de France ou à la Bibliothèque Forney (Paris).	4 Gestion des collections
97	Que peut-on photocopier en bibliothèque ?	Le CFC ( Centre Français d'Exploitation de la Copie ) prévoit que l'on ne peut photocopier que 10 % d'un livre et 30 % d'un journal ou périodique.  Toute photocopie est strictement réservée à l'usage privé ou pédagogique et ne doit pas contrevenir au « Code de propriété intellectuelle ».	6 Accueil et offre au public
98	- La photographie numérique en bibliothèque : exemple de l'étudiant en art qui a besoin d'une illustration immédiatement.	Les documents peuvent être photographiés, sous réserve que ces reproductions soient destinées à un usage exclusivement privé, pour l'illustration d'un travail pédagogique ou de recherche non commercialisé sous aucune forme que ce soit (par exemple, cours, exposé, mémoire).  Toutefois, certains documents peuvent être exclus de la libre reproduction en raison de leur fragilité, de leur mauvais état.  Dans les bibliothèques de la ville de Paris, si la reproduction est faite dans un but de diffusion publique (hors utilisations "pédagogiques" mentionnées ci-dessus) ou dans un but commercial, l'étudiant doit prendre contact avec La Parisienne de photographie. <a href="http://www.parisiennedephotographie.fr/home.aspx">http://www.parisiennedephotographie.fr/home.aspx</a>	4 Gestion des collections
99	Faut-il autoriser la photographie sur téléphone portable de documents appartenant à la bibliothèque ?	La reproduction photographique numérique de documents est possible pour les documents libres de droits (+ 90 ans). Pour les documents protégés par les dispositions du code de la propriété intellectuelle, l'utilisateur doit faire au préalable la preuve de l'autorisation écrite obtenue des auteurs ou de leurs ayants droit. Dans la pratique il existe une certaine tolérance.	4 Gestion des collections

N°	Question	Réponse	Classification
100	Comment fait on le pilon de VHS ?	<p>Critères :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>état physique du document</li> <li>lisibilité</li> <li>réédition en DVD</li> <li>nombre d'emprunts</li> </ul> <p>Une fois le document pilonné, on ne peut l'envoyer à la <a href="#">Réserve Centrale</a> qui ne les conserve pas.</p>	4 Gestion des collections
101	Comment fait-on pour procéder à des éliminations dans un fonds (ou désherbage) ?	<p>Pour éliminer les documents abîmés, il faut procéder à une inspection physique du fonds. Pour éliminer les documents obsolètes ou périmés, il faut faire une requête sur les dates d'édition des documents, ces dates variant évidemment d'un domaine à l'autre. Enfin, pour éliminer les documents qui ne sont pas empruntés, il faut procéder à une requête sur le nombre de sorties et la dernière date d'activité, ces critères variant également suivant le domaine, le taux de rotation d'un fonds de bandes dessinées étant plus élevé que celui d'un fonds de poésie. On pourra aussi s'inspirer la méthode de l'acronyme IOUPI pour : I comme Incorrect O comme Ordinaire, superficiel, laid U comme Usé, détérioré, laid P comme Périmé, obsolescence du document I comme Inadéquat, ne correspond pas au fonds. Pour en savoir plus : <a href="http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1735-desherber-en-bibliotheque.pdf">http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1735-desherber-en-bibliotheque.pdf</a></p>	4 Gestion des collections
102	Peut-on vendre des livres pilonnés ?	<p>Considérés comme biens municipaux, appartenant donc à la collectivité, les livres pilonnés ne peuvent être vendus sauf demande d'autorisation exceptionnelle. A la Ville de Paris, l'une des missions de l'<a href="#">ADEL</a> (Antenne de diffusion et d'échange du livre) un des départements du <a href="#">Service du Document et des Échanges (SDE)</a> de redistribuer ces ouvrages aux bibliothèques ne disposant que de faibles ressources. Une partie des ouvrages dés herbés peut être proposée aux donateurs (organismes, structures associatives ou institutionnelles). Si la vente de livres pilonnés ne se pratique pas à la Ville de Paris, c'est une pratique qui peut parfois exister en collectivité territoriale. Les règles à respecter sont : pour vendre des livres dés herbés en BM, il faut une délibération du Conseil Municipal + le vote des tarifs établis ET un arrêté de régie (Trésor Public) mentionnant cette possibilité de vente...avec régisseur et mandataires (ceux qui manipuleront l'argent).</p>	4 Gestion des collections
103	Comment s'élaborent les fonds thématiques ?	<p>Un fonds thématique est un projet de politique documentaire, validé au niveau de l'établissement et du responsable de la politique documentaire et qui doit être pensé en fonction d'objectifs de publics et de services et réfléchi au sein de l'offre générale du secteur géographique et du réseau. Pour monter le fonds et l'enrichir, on a recours aux outils professionnels habituels : bibliographies sélectives, bibliographies professionnelles, revues spécialisées.</p>	4 Gestion des collections

N°	Question	Réponse	Classification
104	Comment vous y prendriez-vous pour constituer un fonds en sciences ?	Pour constituer un fonds en sciences, déterminer le niveau du public visé, quantifier les différents domaines (mathématiques, physique, etc.). Les outils dont on peut se servir sont les bibliographies commerciales courantes, les bibliographies sélectives, la presse comme aide à la sélection (critiques de revues comme la Recherche, Pour la Science, Sciences & Vie...), les catalogues d'éditeurs de sciences (Dunod, Vuibert), Electre, les librairies virtuelles, les bibliothèques ayant déjà un fonds constitué (La médiathèque de la Cité des Sciences), et des sites Internet de référence. Si la bibliothèque est implantée à proximité d'une université, elle peut aussi s'assurer du concours d'enseignants ou d'étudiants pour élargir sa politique d'acquisition à condition de rester en cohérence avec la définition de la politique documentaire de l'établissement.	4 Gestion des collections
105	Considérez-vous que les livres d'artistes sont indispensables dans les bibliothèques ?	On ne peut pas dire qu'ils soient indispensables dans les bibliothèques de lecture publique - il faut avant tout qu'un tel fonds s'intègre au projet d'établissement - mais il est intéressant d'en proposer pour renforcer un fonds sur les arts, ou renforcer l'originalité des collections. Les bibliothèques Marguerite Duras et Faidherbe en proposent. Ils doivent faire l'objet de marchés spécifiques car les titulaires habituels des marchés de livres ne peuvent les fournir. Ils sont également très onéreux.  En revanche, ils ont toute leur place dans des bibliothèques spécialisées.	4 Gestion des collections
106	Que sont les collections patrimoniales ?	Les collections patrimoniales sont des fonds ayant un caractère ancien, rare ou précieux auxquels est attachée une durée de conservation sans limitation de durée. Si l'on considère les livres : les livres rares sont en premier lieu les livres uniques, ce qui englobe les manuscrits, les dessins, et les livres imprimés conservés en un seul exemplaire ou très peu d'exemplaires. C'est le cas pour toutes sortes de livres, et particulièrement ceux qui étaient le plus répandus à leur époque, par exemple les livres de colportage, certains livres d'heures... Les imprimés ayant une spécificité, comme ceux qui portent une reliure particulière, une mention de provenance, un ex-libris, un ex-dono, qui ont appartenu à un écrivain ou un bibliophile célèbre entrent dans cette catégorie. Dans le cas des imprimés, quel que soit l'intérêt ou la valeur de l'édition, c'est ici cet exemplaire particulier qui répond au critère de rareté, devenant lui-même un livre unique. Mais une collection dite patrimoniale peut être constituée d'objets, de documents iconographiques (affiches, cartes, plans, photographies)  Une approche intellectuelle, enfin, vient compléter, ou bouleverser, cette catégorisation. C'est alors l'aspect intellectuel, documentaire qui prime : le document fait partie d'un ensemble, ou contribue à la constitution d'un ensemble qui prend, lui, une valeur patrimoniale : constitution d'un fonds régional par exemple. Ou bien l'ambition est de constituer le patrimoine de demain : c'est dans ce cadre qu'une bibliothèque stockera précieusement une brochure publiée en plusieurs milliers d'exemplaires par sa collectivité, disponible partout au moment de sa publication, mais qui sera très vite quasiment introuvable.	4 Gestion des collections

N°	Question	Réponse	Classification
107	Citer 4 types de document iconographiques ?	Affiches, cartes postales, "éphémères" (étiquettes, buvards, papiers cadeaux...), estampes, gravures, papier peints, photographies, etc.	4 Gestion des collections
108	Les documents sonores font-ils partie du patrimoine ?	Oui, les rouleaux, les disques vinyles ou les CD ont cet intérêt prospectif ou rétrospectif et ce caractère ancien rare ou précieux. Ex : La médiathèque musicale de Paris a numérisé ses 78 tours	4 Gestion des collections
109	Les textes lus et leurs publics	Les textes lus touchent un public souhaitant diversifier son accès à l'écrit mais aussi des lecteurs déficients visuels. Ces derniers ne disposent souvent que de ce biais ou du braille pour devenir des lecteurs autonomes. Si plusieurs éditeurs papiers se sont tournés vers ce support (ex : "écouter lire" chez Gallimard), l'offre est moins importante en France que dans les pays anglo-saxons ou germaniques. La production de textes documentaires reste inférieure à la production de fiction mais la tendance pourrait s'inverser car la demande existe. Les bibliothécaires peuvent orienter leurs usagers mal ou non-voyants vers des associations disposant d'un catalogue plus large (ex: l'association Valentin Haüy). Plusieurs sites sont proposés sur Internet offrant un large choix de textes à écouter gratuits, par exemple In libro veritas : <a href="http://www.inlibroveritas.net/">http://www.inlibroveritas.net/</a> Site communautaire entièrement dédié aux auteurs et aux lecteurs. Il permet à tous de lire et d'écrire librement et gratuitement. Ce site est proposé directement sur le portail de la Médiathèque Aragon de Choisy le Roi en complément de l'offre de livres audio. Dans beaucoup de catalogues d'éditeurs spécialisés, le format MP3 devient la règle.	4 Gestion des collections
110	Que feriez-vous pour mettre en valeur un fonds dont vous seriez responsable ?	Valoriser un fonds en bibliothèque signifie que son responsable a pour objectif d'ajouter une plus-value aux ouvrages qu'il contient, c'est-à-dire d'en exposer la richesse. Les animations sont le premier outil de valorisation d'un fonds. Cela passe aussi par les dispositions suivantes.  A ce fonds doit être attribué un espace clairement défini dans la bibliothèque avec une signalétique pertinente. Lorsque les rayonnages le permettent, des grilles de présentation des livres sont les bienvenues car elles accrochent immédiatement le regard de l'utilisateur. Les bibliographies sélectives sont très appréciées car elles sont plus détaillées qu'une liste de nouveautés. Il est aussi possible de rédiger des critiques qu'on peut apposer sur le document, ou aux notices du catalogue (coups de cœur des bibliothécaires). On peut aussi recourir aux réseaux sociaux (Facebook notamment) et aux blogs et lettres d'information pour valoriser les fonds. Des signets thématiques	4 Gestion des collections
111	Quels outils utiliseriez-vous pour développer un fonds enfant ?	Les bibliographies professionnelles conçues par les bibliothécaires de la Ville de Paris et réalisées au SDE ; les revues professionnelles (La Joie par les livres, La revue des livres pour enfants, Citrouille pour les plus grands, Livres Hebdo, les sites et revues, tels que Ricochet) ; les suppléments des revues et journaux tel Le monde des livres ; les salons ; les émissions télévisées et radio ("L'as-tu lu mon petit loup ?"). A cela, les bibliothécaires de la Ville peuvent s'appuyer sur les nombreuses recommandations des <a href="#">collectifs de veille</a> documentaire jeunesse (albums, petite enfance, romans,	4 Gestion des collections

N°	Question	Réponse	Classification
		applications jeunesse pour tablettes, etc.). Ils ont également la possibilité de suivre des formations (historique de la production éditoriale, tendances, problématiques etc.) et plus ponctuellement participer à des journées d'étude. La fréquentation du Salon du Livre et de la Presse jeunesse qui se tient à Montreuil une fois par an début décembre est vivement recommandée.	
112	Y a-t-il des critères objectifs permettant de juger de la valeur d'un fonds ?	<p>La diversité de l'offre, l'actualisation des collections, la cohérence par rapport à une ligne de politique documentaire de l'établissement.</p> <p>Autres critères d'ordre statistique : le taux de rotation, la dernière date d'activité des documents ; un fonds doit être actif et élagué régulièrement ; en effet dans certains domaines, l'âge des collections et le taux de renouvellement sont particulièrement importants.</p> <p>Pour les bibliothèques de prêt, l'un des critères objectifs est l'équilibre des différents secteurs : le pourcentage des prêts d'un secteur par rapport à l'ensemble des prêts de la bibliothèque doit tendre à correspondre au pourcentage qu'il représente dans le fonds.</p> <p>Pour les bibliothèques de conservation, il s'agit essentiellement de viser à l'exhaustivité.</p>	4 Gestion des collections
113	Y a-t-il de mauvais livres ?	<p>Tout d'abord, certains livres peuvent présenter un caractère nocif, comme par exemple l'incitation au racisme, à la pornographie, etc.</p> <p>Ensuite, il existe des critères objectifs pour juger de la qualité d'un ouvrage, en particulier pour les documentaires : actualité des informations, informations erronées, mauvaise conception (pas d'index par exemple), inadéquation par rapport au public visé, etc.</p> <p>Pour la fiction, il est plus difficile d'établir des critères objectifs ; on peut toutefois juger d'un style, d'une intrigue, de la qualité d'une illustration, constater un plagiat. En particulier, pour la littérature jeunesse, des grilles d'analyse précises sont utilisées par les <a href="#">collectifs de veille</a>. Faire attention au jugement de valeur sur la notion subjective de "mauvais livre, mauvaise littérature"...</p>	4 Gestion des collections
114	Y a-t-il des documents qui n'ont pas leur place en	La législation en vigueur, le Code Pénal et les lois n° 72-546 du 1er juillet 1972 et 90-615 du 13 juillet 1990 sanctionnent les discriminations ethniques, racistes, religieuses. Les collections des bibliothèques publiques ne doivent pas être	4 Gestion des

N°	Question	Réponse	Classification
	bibliothèque ?	soumises à une censure politique, raciale, idéologique, religieuse, ni à des pressions commerciales. Lorsque l'on se pose la question de la légitimité de tel ou tel document au sein d'une collection ou d'un fonds, il est préférable de pouvoir se référer à une charte d'acquisition ou charte de politique documentaire. Certains documents n'ont pas leur place, non pas à cause de leur intérêt ou de leur contenu mais parce qu'ils ne répondent pas aux besoins du public, ne tiennent pas compte de l'environnement spécifique de l'équipement (niveau de lecture universitaire alors que l'on travaille dans une bibliothèque de quartier par exemple).	collections
115	- Si vous deviez constituer un fonds de livres pour des papas prisonniers accueillant leurs enfants, comment vous y prendriez-vous ?	Il faut commencer par définir les besoins de ce papa ; ils peuvent être essentiellement de deux ordres : tout d'abord des livres pour son usage personnel qui traiteraient des problèmes que sa situation pourrait générer dans ses rapports avec ses enfants ; ce fonds comporterait donc des livres dans le domaine de la psychologie, de l'éducation et du droit. Ensuite des livres destinés à ses enfants qu'il pourrait lire avec eux lors de leurs visites ; ce fonds comporterait des livres correspondant à l'âge des enfants du papa en question ; une partie de ces livres pourrait aborder le thème de la prison mais la sélection doit être diversifiée ; dans les bibliothèques de la Ville de Paris, il existe un thésaurus de thèmes pour les ouvrages de fiction destinés aux enfants et il suffit donc de faire une recherche sur ce thème dans le catalogue (par exemple prison album, prison roman, etc.).	4 Gestion des collections
116	Pensez vous que les collections de bibliothèques soient adaptées à un public socialement et ethniquement diversifié ?	Sur l'ensemble du réseau parisien, la réponse est oui. Les fonds en langue étrangère dont le FLE (français langue étrangère), les différents niveaux sont représentés. Les bibliothèques, en fonction de l'offre disponible et des marchés, font en sorte de faire correspondre au mieux leurs collections à leur public. Exemple du fonds Afrique / Monde arabe de Couronnes, Infodor pour Goutte d'Or ou Infos Emploi pour Marguerite Duras, parmi beaucoup d'autres exemples. Cependant, on constate que certaines catégories socio-professionnelles ne recourent pratiquement pas aux services des bibliothèques. Certaines actions, telles que les <a href="#">BHLM</a> , essaient d'y pallier et l'accès sans inscription aux postes multimédias de passage.	6 Accueil et offre au public
117	En quoi est ce choquant d'acheter 5 exemplaires d'un livre de Stephenie Meyer ?	Ce n'est pas choquant, si cela fait partie d'une politique documentaire assumée et cohérente.  Il est important de répondre à la demande, et pour les documents destinés au jeune public, il est courant d'acheter plusieurs exemplaires d'un même titre. Il faut cependant veiller à la bonne représentation et valorisation de titres moins connus ou plus originaux	4 Gestion des collections
118	- une maman n'est pas contente car son fils a pris un album appelé "Tango a deux papas", que faites-	Lieu de vie et de connaissance, une bibliothèque publique est le reflet de la société. Elle propose à ses jeunes lecteurs des livres permettant de répondre à leurs questionnements sur plusieurs thèmes en débat ou visibles autour d'eux comme l'homoparentalité. D'ailleurs, la charte de déontologie du bibliothécaire incite le corps professionnel à ne pratiquer aucune censure et à "offrir aux usagers l'ensemble des documents nécessaires à sa compréhension autonome des débats publics." Depuis les années 2000, l'édition jeunesse s'est saisie du thème de l'homosexualité pour l'expliquer	6 Accueil et offre au public

N°	Question	Réponse	Classification
	vous ?	aux enfants. La bibliothèque municipale de Lyon a d'ailleurs consacré une exposition grand public en 2005 à ce sujet à partir d'une sélection de documents de son fonds "afin d'éviter tout reproche de communautarisme ou de repli identitaire". Cette maman pourra faire en sorte que son fils n'emprunte pas l'album. En revanche, elle ne peut pas empêcher la bibliothèque d'en faire l'acquisition, conformément à la politique documentaire de l'établissement.	
119	- cette maman n'est pas contente de la réponse donnée, que faites-vous ?	Dans ce cas, on peut la renvoyer vers le chef d'établissement dans un premier temps et éventuellement vers une instance supérieure dans un deuxième temps. On peut aussi orienter cette usagère mécontente vers le Médiateur de la Ville de Paris ( <a href="https://mediation.paris.fr/mediation/accueil.html">https://mediation.paris.fr/mediation/accueil.html</a> )	6 Accueil et offre au public
120	- Que pensez-vous des jeux vidéo en bibliothèque ? Est-ce de la culture ?	Les jeux vidéo sont la première industrie culturelle de France et sont légitimement un produit culturel à part entière. Leur installation en bibliothèques nécessite de répondre à un projet argumenté - le jeu en tant que vecteur du lien social devient légitime dans de nombreuses bibliothèques de lecture publique et au sein de cette réflexion sur une offre de services nouvelle, le jeu vidéo a toute sa place. Il faut prévoir un personnel formé. Le matériel peut sembler coûteux à entretenir (fragilité et obsolescence rapide des consoles) et nécessite un investissement de départ. Une médiation intelligente doit accompagner ce travail pour faire cohabiter différents usages du lieu bibliothèque. Différentes animations peuvent être organisées dont des tournois intergénérationnels. D'autre part, les jeux vidéo permettent d'attirer de nouveaux publics, adolescents ou jeunes adultes, dans l'enceinte de la bibliothèque. Les bibliothèques Louise Michel (20e.) et Vaclav-Havel (18ème) proposent une telle offre ainsi que l'espace en formation dédié aux adolescents au sein de la Bibliothèque Publique d'Information. La future bibliothèque de la Canopée (1er arrondissement) en proposera également.	6 Accueil et offre au public
121	Pourriez-vous faire un panorama des bibliothèques du réseau parisien ? Points forts et points faibles ?	<p>Le réseau des bibliothèques de la Ville de Paris comporte des bibliothèques de lecture publique de proximité pour certaines et des bibliothèques spécialisées (celle de la maison Balzac ou le fonds historique sur la littérature jeunesse par exemple); ces deux types de bibliothèques fonctionnent d'ailleurs avec un système informatique différent, ce qui implique d'une part un catalogue différent, d'autre part une carte d'utilisateur différente.</p> <p>Le réseau de lecture publique est complété par une <a href="#">réserve centrale</a> dont les documents peuvent être acheminés sur demande dans n'importe quelle bibliothèque dans un délai de quelques jours. Le réseau des bibliothèques de prêt propose plus de 3 600 000 documents sur tous supports. Les bibliothèques de la Ville de Paris en chiffres en 2014 : 300 000 inscrits, 14 millions de prêts et une fréquentation estimée à 8,5 millions d'entrées par an. C'est le plus grand réseau de bibliothèques de France.</p> <p>Les points forts du réseau parisien sont l'amplitude des horaires d'ouverture et la qualité des sections jeunesse, l'ouverture à tous, la diversité et la richesse documentaire</p>	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques

N°	Question	Réponse	Classification
		Les points à développer seraient : la couverture du territoire inégale en fonction des arrondissements, les services aux usagers tels que le prêt inter-bibliothèques ou le prêt dématérialisé [certains diront une augmentation des horaires d'ouverture].	
122	<p>Pouvez-vous citer des bibliothèques avec un fonds spécialisé à Paris ?</p> <p>Citez leurs missions et découpage géographique.</p>	<p>Le réseau des bibliothèques de la Ville de Paris propose à ses usagers plusieurs fonds spécialisés ou thématiques. A la différence des collections patrimoniales référencées dans un catalogue distinct, ces fonds particuliers figurent au catalogue collectif des bibliothèques de lecture publique. Or, si les bibliothèques spécialisées ont une mission de conservation, ce n'est pas le cas des fonds spécialisés ou thématiques dans une bibliothèque de lecture publique.</p> <p>On distinguera les fonds locaux (Judaïca et Histoires ouvrières à M. Audoux par exemple), les fonds d'orientation Infodor (bibliothèque Goutte d'Or) et les nombreux fonds thématiques : "marché de l'art" à Drouot, "science-fiction" à Rainer Maria Rilke, "théâtre contemporain" à Oscar Wilde, "écologie citoyenne et développement durable" à M. Yourcenar, etc.</p> <p>Missions : constitution, préservation et mise à disposition d'un patrimoine. Il n'existe pas de découpage géographique spécifique. Qu'il s'agisse de fonds dits uniques comme à la bibliothèque Marguerite Audoux, de fonds d'orientation sur une thématique ciblée (les fonds emploi, le fonds photographie), les bibliothèques qui choisissent de valoriser ces fonds leur consacrent des budgets d'acquisition et un ou plusieurs agents chargés de collection. L'établissement devient un lieu ressource. Le problème se pose parfois pour les fonds d'histoire locale qui peuvent comporter des documents iconographiques ou même des objets. Les partenariats avec des associations justement d'histoire locale, d'amoureux du quartier peuvent se révéler intéressantes. Les propositions de balades thématiques sont également appréciées.</p>	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques
123	- Quels autres supports trouve-t-on en bibliothèque spécialisée que l'on ne trouve pas en bibliothèque de lecture publique ?	Affiches, cartes postales, estampes, papiers peints, étiquettes de camembert, manuscrits, médailles, photographies, programmes de théâtre et de concert, maquettes...	4 Gestion des collections
124	- que pensez-vous de la présence d'un livre révisionniste dans les collections d'une bibliothèque ?	<p>La loi est claire : soit un livre est légal, soit il ne l'est pas. S'il ne l'est pas, il ne peut et ne doit pas figurer dans les collections de quelque établissement que ce soit.</p> <p>Si le livre reste dans le cadre de la législation, c'est la politique documentaire de la collectivité et donc de l'établissement, qui fixe les règles. Un livre révisionniste peut intéresser un public de chercheurs ou d'étudiants, et s'il n'a pas fait l'objet d'une interdiction légale, il peut tout à fait figurer dans les collections, et éventuellement s'accompagner de conditions et de précautions particulières de communication (consultation sur place, avertissement sur la nature du document, accès</p>	4 Gestion des collections

N°	Question	Réponse	Classification
		indirect)	
125	Parlez-nous des dernières bibliothèques ayant ouvert	<p>La médiathèque Françoise Sagan a ouvert le 16 mai 2015 dans les locaux rénovés du carré St Lazare. Cette médiathèque s'adresse à tous les publics et offre un large éventail de services ainsi que des collections et des supports diversifiés. Par ailleurs, en rendant à nouveau accessibles au public les collections patrimoniales de la bibliothèque l'heure Joyeuse entreposées provisoirement dans des entrepôts (Plaine Saint Denis) c'est un panorama unique de l'édition pour enfants du XVIIIe siècle à nos jours qui est proposé au public. <a href="http://equipement.paris.fr/mediatheque-francoise-sagan-8695">http://equipement.paris.fr/mediatheque-francoise-sagan-8695</a> ; <a href="https://mediathequeducarresaintlazare.wordpress.com/">https://mediathequeducarresaintlazare.wordpress.com/</a></p> <p>Précédemment : Vaclav Havel qui a ouvert le 19 octobre 2013</p> <p><a href="http://equipement.paris.fr/bibliotheque-vaclav-havel-8693">http://equipement.paris.fr/bibliotheque-vaclav-havel-8693</a></p> <p>Jacqueline de Romilly qui a ouvert le 7 décembre 2013</p> <p><a href="http://equipement.paris.fr/bibliotheque-jacqueline-de-romilly-1745">http://equipement.paris.fr/bibliotheque-jacqueline-de-romilly-1745</a></p>	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques
126	Comment a été créé le fonds tourisme à Trocadéro ?	Grâce au rachat en 1986 du fonds de la bibliothèque du Touring club de France.	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques
127	Quelles sont les bibliothèques en préfiguration à la Ville de Paris ?	Les bibliothèques Canopée la fontaine (1e.) et Davout-Lagny (20e.) sont en préfiguration.	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques
128	Comment a été créée la bibliothèque de l'Heure Joyeuse ?	Créée en 1924 grâce à l'aide américaine du Book Committee on Children's Libraries.	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques
129	Parlez-nous de l'évolution de l'Heure Joyeuse ?	<p>La bibliothèque Françoise Sagan est érigée sur le site de l'ancien hôpital Saint Lazare (10e arr.); elle a recueilli le fonds patrimonial précédemment conservé à l'Heure Joyeuse (5e arr.). Cette place libérée va entraîner une reconversion complète du rez-de-chaussée de l'Heure Joyeuse en "salon de lecture" à l'été 2014, et ce, sans déménager.</p> <p>L'établissement n'a, cependant, pas perdu sa spécificité jeunesse et adolescent ; on y trouve toujours de la littérature de jeunesse, des cd, diapositives et kamishibaï pour les professionnels, des recueils de contes pour conteurs ainsi que des mangas, BD et romans adolescents. L'espace du 1er étage, destiné spécialement aux enfants, connaîtra un</p>	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques

N°	Question	Réponse	Classification
		réaménagement à l'été 2015.	
130	Y a-t-il une bibliothèque centrale ? Pourquoi ce choix ?	<p>Contrairement à beaucoup d'autres grandes villes, Paris, n'a jamais possédé de bibliothèque centrale. C'est donc un héritage historique plus qu'un choix. Il y a bien eu un projet au moment de la construction du Forum des Halles mais ce projet n'a jamais abouti.</p> <p>Une bibliothèque centrale à Paris nécessiterait un établissement de très grande taille, ce qui est en contradiction avec les contraintes de l'immobilier à Paris. Des services centraux ont permis de mutualiser certaines logiques (logistique, achats groupés) mais dans ces conditions et étant donné le bon maillage du territoire par les nombreux établissements de la Ville il n'existe pas de projet de bibliothèque centrale</p>	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques
131	Y a-t-il une bibliothèque dans le réseau parisien qui possède un fonds spécifique pour la recherche d'emploi ?	Les bibliothèques Duras, Faiderbe et Goutte d'or proposent de tels fonds.	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques
132	Connaissez-vous une bibliothèque avec un important fonds langue ? Une bibliothèque ayant du français langue étrangère ?	Il existe dans le réseau des pôles langues. Répartis dans l'espace parisien, il s'agit des bibliothèques Buffon (5e.), Drouot, Valeyre (9e.), Saint-Eloi (12e.), Vandamme (14e.), M. Yourcenar (15e.), Germaine Tillion (16e.), Edmond Rostand (17e.). Elles offrent aux usagers des méthodes de langues, des revues, des romans, des livres sonores et des bandes dessinées en langues étrangères. Certaines proposent des livres d'apprentissage du français pour usagers non francophones et de la langue des signes.	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques
133	Existence de services centraux à Paris ?	<p>Oui, depuis 1971 !</p> <p>Il n'y a pas de bibliothèque centrale à la Ville de Paris, mais plusieurs services centraux :</p> <p>- Le <a href="#">SDE (Service du Document et des Échanges)</a>, anciennement Service Technique des Bibliothèques, 1971), chargé de prestations logistiques : commandes groupées pour les livres et les CD en liste rapide, catalogage et import de notices, gestion catalographique des bases, équipement des documents, organisation de la Veille et de la sélection documentaires, gestion de fournitures. Le <a href="#">SDE</a> comprend aussi une <a href="#">Réserve centrale</a> qui accueille les documents (CD, Livres, Partitions) retirés des collections des bibliothèques de prêt, mais gardant un intérêt intellectuel et une <a href="#">Antenne de Diffusion et d'Échange du Livre</a> qui redistribue une partie de ces documents à des institutions partenaires (bibliothèques pénitentiaires, ou de centres culturels étrangers, bibliothèques d'hôpitaux)</p>	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques

N°	Question	Réponse	Classification
		<p>- Le Service des publics et du réseau (1995, anciennement Service Scientifique des Bibliothèques), service d'étude et de conseil auprès du <a href="#">Bureau des Bibliothèques</a>, chargé de plusieurs missions telles que : les statistiques, la coordination de l'action culturelle, les études sur les nouveaux équipements et les restructurations, la communication interne et externe des bibliothèques, les services aux personnes en situation de handicap et à mobilité réduite)</p> <p>-Le <a href="#">Service Informatique des Bibliothèques</a> gère la mise en œuvre, le support et l'évolution des applications bibliothéconomiques : les SIGB, les portails, le Système Multimédia des Bibliothèques, la gestion des documents numériques. Le SIB met en place de nombreuses formations pour accompagner au changement tous les agents du réseau qui en éprouvent la nécessité.</p>	
134	Qu'est-ce que le Grand Paris ?	Le Grand Paris est un projet visant à transformer l'agglomération parisienne en une grande métropole mondiale et européenne du XXI <sup>e</sup> siècle, afin d'améliorer le cadre de vie des habitants, de corriger les inégalités territoriales et de construire une ville durable. Le projet est aussi institutionnel. Il s'agit de créer une structure de gouvernance entre Paris et son agglomération dense, la métropole du Grand Paris, qui regroupe, aux termes du projet de loi de « modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles » adopté par le parlement en décembre 20134, les communes de Paris, des départements des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne et certaines communes des départements de la grande couronne parisienne. La création de cette métropole à statut particulier a lieu le 1 <sup>er</sup> janvier 2016, date à laquelle sont remplacées l'ensemble des communautés de communes et communautés d'agglomération concernant ces communes par des établissements publics territoriaux. (source : Wikipédia)	2 Environnement professionnel
135	Que changeriez-vous dans les bibliothèques du réseau parisien ?	Les points à développer seraient : la couverture du territoire, les services aux usagers tels que le prêt inter-bibliothèques ou le prêt dématérialisé., la collaboration avec les bibliothèques des communes du grand Paris, les services innovants.	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques
136	Que pensez-vous du changement de nom des bibliothèques ?	Depuis quelques années, la Mairie de Paris, à l'initiative de son adjoint à la culture, a décidé de changer les noms de certaines bibliothèques afin de rendre hommage à des personnalités du monde de la culture. Cette démarche est intéressante lorsqu'elle correspond par exemple à une personnalité locale ou encore aux collections et aux missions de la bibliothèque, mais cela n'a pas toujours été le cas (on peut citer l'exemple de la bibliothèque Port-Royal qui propose un fonds spécialisé en science- fiction et qui a été rebaptisée Rainer Maria Rilke !). De plus, l'ancien nom de la bibliothèque correspondait souvent au nom de la rue où se situait la bibliothèque et était parlant pour le public, qui se perd un peu avec tous ces nouveaux noms !	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques
137	Citez un fonds spécialisé en théâtre	La bibliothèque Oscar Wilde (anciennement Saint-Fargeau), dans le 20 <sup>e</sup> arrondissement, propose un fonds spécialisé de et sur le théâtre contemporain. La bibliothèque historique de la ville de Paris abrite dans ses murs la bibliothèque de l'Association de la Régie Théâtrale (A.R.T.) fondée en 1911, dont les collections remontent jusqu'au milieu du XIX <sup>e</sup>	7 La ville de Paris et son réseau de

N°	Question	Réponse	Classification
		siècle. Elle conserve les mises en scène des pièces lyriques et dramatiques données à Paris ainsi qu'une importante bibliothèque théâtrale.	bibliothèques
138	Nommer 3 bibliothèques de la Mairie de Paris installées dans le Forum des Halles/Canopée ?	<p>Dans le forum des Halles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la bibliothèque du cinéma François Truffaut - la médiathèque musicale de Paris (MMP)</li> <li>- la bibliothèque des conservatoires de la Ville de Paris (rattachée à la MMP depuis 2013)</li> <li>- la médiathèque de la Canopée La Fontaine</li> </ul>	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques
139	Citez les équipements culturels situés au Forum des Halles/Canopée (autres que Bibliothèques)	<p>Dans le pôle culturel de la Canopée des Halles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La Maison des pratiques artistiques amateurs (MPAA)</li> <li>- Le conservatoire Wolfgang Amadeus Mozart</li> <li>- La Place, premier centre culturel dédié au Hip-Hop.</li> </ul> <p>Dans le forum des Halles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Forum des Images</li> </ul>	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques
140	Quels sont les pôles handicaps à la ville de Paris ? En quoi cela consiste ? Quelles sont les collections que l'on peut y trouver ?	<p>Il existe 5 "pôles sourds" dans plusieurs bibliothèques de la Ville de Paris (Malraux, Saint-Eloi, Chaptal, Fessart, Canopée) et 2 services à destination du public mal ou non-voyant (Yourcenar, Duras). Il y aura un cinquième pôle sourds fin 2015 avec l'ouverture de la médiathèque de la Canopée.</p> <p>Ces pôles nécessitent un personnel spécifiquement formé, par exemple à la langue des signes pour les pôles sourds, ainsi qu'un matériel adapté (téléagrandisseur, machine à lire des documents en synthèse vocale etc.). Les deux pôles déficients visuels proposent, sur demande de l'utilisateur, un accueil individualisé, avec un accompagnement possible depuis le métro le plus proche de la médiathèque, des ateliers multimédias et un <a href="#">service de portage à domicile</a> pour la médiathèque M. Duras.</p> <p>Comme collections spécifiques, on pourra trouver dans les pôles pour malvoyants des ouvrages en gros caractères, en braille, des livres tactiles, des revues en format Daisy, des textes audio, des DVD avec audiodescription ; dans les pôles sourds, on trouvera par exemple des DVD avec sous-titres en français.</p>	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques

N°	Question	Réponse	Classification
141	Les publics handicapés et les bibliothèques de la Ville de Paris	<p>Les bibliothèques de la Ville de Paris consacrent un effort particulier à l'accueil des personnes en situation de handicap. Les nouveaux établissements sont construits selon les toutes dernières normes d'accessibilité, et les établissements plus anciens doivent être rendus accessibles aux personnes à mobilité réduite en particulier.</p> <p>Sur le plan de la sécurité, une bibliothèque doit proposer un refuge coupe-feu.</p> <p>Deux établissements, Marguerite Duras et Marguerite Yourcenar sont pôles déficients visuels. Ils bénéficient d'équipements spécifiques pour les aveugles et malvoyants (scanners, revues vocales, agrandisseurs de texte, synthèse vocale) et proposent des collections de livres sonores et grands caractères particulièrement développées</p> <p>Cinq établissements sont pôles sourds (Chaptal, Fessart, Saint-Eloi, André Malraux plus la médiathèque de la Canopée). Ils proposent des fonds plus particulièrement destinés aux sourds. Le personnel est formé à la LSF.</p>	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques
142	Qui est l'inventeur de la langue des signes ?	L'abbé de L'Epée a développé sa langue des signes à la fin du XVIIIe siècle.	2 Environnement professionnel
143	Connaissez-vous sur Paris une association prenant en charge de jeunes aveugles ?	L'association Valentin Haüy permet aux déficients visuels d'accéder à la culture et de participer ainsi pleinement à leur vie sociale et professionnelle.	2 Environnement professionnel
144	- L'accessibilité des bibliothèques (question posée comme ça) et la colle : pourquoi à Paris il est difficile de mettre les bâtiments aux normes ? de quand date la loi accessibilité et handicap ?	La majorité des bibliothèques de la ville de Paris est accessible aux personnes handicapées. Certaines bibliothèques (bibliothèque historique, bibliothèque Forney) sont classées monument historique ce qui les empêche de faire les travaux nécessaires à l'accessibilité. La loi sur l'accessibilité des bâtiments date du 11 février 2005.	6 Accueil et offre au public
145	Quel est le plus grand catalogue de bibliothèques du monde ?	WorldCat est la base de données bibliographiques en ligne de l'OCLC (Online Computer Library Center), réputé le plus grand catalogue OPAC (Online public access catalog) du monde. Son nom est la contraction de l'anglais World Catalog (catalogue mondial). Créé en 1971, il contient les données relatives à plus de 72 000 bibliothèques publiques et privées du monde. En 2005, il englobait 73 % du National Union Catalog (catalogue des livres d'avant 1956). WorldCat est disponible dans nombre de bibliothèques et sur les réseaux informatiques des universités ; depuis août 2006, il est en	4 Gestion des collections

N°	Question	Réponse	Classification
		accès libre via le Web sur WorldCat.org. <a href="https://www.worldcat.org/">https://www.worldcat.org/</a> [source Wikipedia]	
146	- citer des catalogues collectifs et des services de référence à distance	<p>Un catalogue collectif permet de coupler plusieurs catalogues et d'optimiser le champ d'action d'une recherche documentaire. Par exemple, le Catalogue Collectif de France (CCFr) fédère les catalogues de la Bibliothèque nationale de France, celui des bibliothèques universitaires (Sudoc) et des fonds anciens de bibliothèques municipales ou régionales ; il s'est enrichi en 2010 du catalogue des bibliothèques spécialisées de la Ville de Paris. Ainsi, le catalogue permet de localiser plus de 30 millions de documents.</p> <p>Par ailleurs, certaines bibliothèques proposent un service de référence à distance qui permet de mettre en ligne des réponses personnalisées pouvant aider le plus grand nombre et créer un espace partagé professionnels/amateurs. La Bibliothèque Publique d'Information, en partenariat avec plusieurs bibliothèques, propose un service national de réponses à distance, Eurêkoi; la bibliothèque municipale de Lyon, ses Guichets du Savoir ; "Rue des facts" en Ile-de France s'engage à fournir aux étudiants et enseignants des universités une réponse par e-mail dans les trois jours, les réponses sont publiées sur le site.</p>	5 Outils électroniques et réseaux
147	Le portail des bibliothèques de la Ville de Paris	<p>Actuellement deux grands portails documentaires sont en place. Le portail des bibliothèques de prêt, et celui des bibliothèques spécialisées.</p> <p>Ces portails permettent essentiellement d'effectuer à distance ou sur place des recherches de documents, et apportent aussi des services aux usagers : réservations, renouvellements de documents, consultation de compte, suggestion d'achat. Les bibliographies et discographies, playlists, sélections de sites y sont également mises en ligne. Les portails des bibliothèques sont mis en relation avec les blogs et les réseaux sociaux des bibliothèques.</p> <p>Le portail permet aux usagers d'accéder au catalogue et aux services en ligne des bibliothèques depuis leur appareil mobile, smartphone ou tablette., et à de nouveaux services (suggestions d'achat en ligne par exemple et une bibliothèque de prêt de livres numériques).</p>	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques
148	Que pensez-vous des blogs de bibliothèques ? Pouvez-vous en citer quelques-uns ?	C'est une évolution de l'activité des bibliothèques pour communiquer avec ses publics et valoriser ses actions. Les blogs étant particulièrement appréciés du jeune public, c'est une piste intéressante pour mieux interagir avec celui-ci. C'est aussi le moyen de rentrer en contact avec un public qui ne fréquente pas forcément l'établissement. Dans les bibliothèques de la Ville de Paris, il existe 30 blogs et Tumblr : thématique, à l'occasion d'expositions ou de rencontres (Mordus du manga, Mordus du polar) ou de bibliothèque. Autres exemples : le blog de la B.U. d'Angers, le Blog des musiciens aubois et des bibliothécaires musicaux troyens, le blog pour les jeunes lecteurs de la bibliothèque de Toulouse	6 Accueil et offre au public

N°	Question	Réponse	Classification
149	Comparez ce qu'apporte un blog par rapport aux réseaux sociaux	Un blog permet de diffuser et valoriser une information plus pérenne et moins volatile, parfois plus thématique que celle des réseaux sociaux, qui fonctionnent généralement dans l'instantanéité et les réactions « à chaud ». Plutôt que des posts courts (cf les fils Twitter ou les murs Facebook), un blog propose des billets, donc des petits articles exigeant un soin rédactionnel plus soutenu qu'avec le style elliptique employé sur les réseaux sociaux. De plus, un blog est beaucoup plus personnalisable graphiquement que les réseaux sociaux et beaucoup moins centré sur l'idée de communauté.	5 Outils électroniques et réseaux
150	Les plateformes participatives	<p>On désigne par plateformes participatives l'ensemble des sites web, blogs, wikis, réseaux sociaux, qui impliquent une interaction entre celui qui publie de l'information et ceux à qui cette information s'adresse.</p> <p>Parmi les réseaux sociaux, on peut citer Facebook, Twitter, et Google +</p> <p>Pour les wikis, Wikipédia, Bibliopédia sont les exemples les plus connus.</p> <p>Tous ces outils permettent à des très nombreux utilisateurs de mettre en commun idées, opinions, informations. C'est aussi une nouvelle manière pour les bibliothèques de toucher un public, qui peut être éloigné géographiquement.</p>	5 Outils électroniques et réseaux
151	Comment réalisez-vous votre communication pour l'animation par le biais d'Internet ?	Internet est un excellent moyen offert aux bibliothèques pour communiquer sur leurs animations. Les portails de bibliothèques sont un lieu particulièrement indiqué pour y faire figurer ce type d'information. A Paris, les animations des bibliothèques figurent dans l'agenda "que faire à Paris" consultable sur paris.fr. Les bibliothèques municipales parisiennes disposent également d'une publication papier, " <a href="#">En Vue</a> ", également consultable en ligne ou via deux infolettres (une mensuelle "En Tête", et une autre 5 fois par an, "En Bref"). De plus, un grand nombre de bibliothèques ont créé leur page Facebook ou un blog permettant de diffuser des informations sur leur action culturelle. Enfin, les bibliothèques peuvent communiquer plus spécifiquement avec leurs usagers par messagerie électronique. A Paris, une majorité d'établissements envoient périodiquement aux usagers qui y sont inscrits une infolettre qui reprend l'actualité de la bibliothèque.	6 Accueil et offre au public
152	Les infolettres dans les bibliothèques de la Ville de Paris	<p>Les infolettres sont un mode de communication des bibliothèques de la Ville de Paris en direction de leurs usagers</p> <p>Actuellement, plus de 55 établissements envoient mensuellement un courriel d'information à leurs inscrits, afin de les tenir au courant de la vie de la bibliothèque (animations, collections, conseils de lecture ou d'écoute, fermetures exceptionnelles).</p>	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques
153	Comment conquérir de nouveaux publics ?	Tout d'abord par une campagne de sensibilisation auprès du public qui ne nous connaît pas. Trop de familles parisiennes ignorent encore les services, pour la plupart gratuits, dont ils pourraient bénéficier. Il faudrait donc pouvoir	6 Accueil et offre au public

N°	Question	Réponse	Classification
		dégager un budget nécessaire à une meilleure communication (campagne d'affichage public, sacs de bibliothèque biodégradables au logo des bibliothèques parisiennes). Internet, c'est bien, mais surtout utile aux personnes qui fréquentent déjà les établissements de la capitale. D'autres actions peuvent être envisagées : bibliothèques de rue, action culturelle, proposition de <a href="#">portage</a> de livres, présence des bibliothèques sur les réseaux sociaux...	
154	Comment attirer un public adolescent en bibliothèque ?	<p>Pour attirer ce public, il ne suffit pas de l'attendre passivement. L'offre documentaire est bien sûr importante, et doit être en adéquation avec les goûts de ce public : mangas, science-fiction, BD, jeux vidéo. L'espace aussi doit être adapté à leurs besoins. Mais il faut surtout aller au-devant d'eux et bâtir une relation de confiance. Les partenariats avec les collèges et lycées sont importants à cet égard. Les blogs et réseaux sociaux sont aussi des moyens de communications à tester.</p> <p>Deux options sont possibles : soit la création d'un espace ado, mais qui peut devenir une sorte de ghetto ; soit la mise en valeur de documents adaptés à ce public dans les différents espaces de la bibliothèque.</p>	6 Accueil et offre au public
155	Les lecteurs sont-ils les mêmes partout ?	Évidemment non, les lecteurs ne sont pas les mêmes partout : ils varient tout d'abord en fonction de l'implantation de la bibliothèque (ville, campagne, quartier) ; ils varient également en fonction de la bibliothèque elle-même (taille, documents et services proposés) ; pour caricaturer, les lecteurs d'une section jeunesse ne peuvent être les mêmes que ceux d'une bibliothèque spécialisée !	6 Accueil et offre au public
156	Qu'est-ce que le public empêché ?	Personnes privées de la totalité des services offerts par une bibliothèque du fait d'un handicap (mobilité réduite, cécité, etc.) ou d'une impossibilité à se déplacer (personnes hospitalisées, incarcérées, etc.). Source : glossaire Mediadix	6 Accueil et offre au public
157	Qu'appelle-t-on les publics éloignés par rapport aux publics empêchés	Par convention, on appelle "publics empêchés", les personnes ne pouvant se déplacer à la bibliothèque : malades, personnes à mobilité très réduite, personnes très âgées, hospitalisés, détenus...les bibliothèques créent ou contribuent à créer des services à leur destination (exemple le <a href="#">portage à domicile</a> ). Selon les cas la notion de publics empêchés recoupe celle de publics éloignés qui est plus large et ne se limite pas à un problème d'accessibilité. On peut aussi être "éloigné" du fait d'un handicap mental mais apte à se déplacer. Pour publics éloignés, on dit aussi « publics spécifiques », « publics précaires », « publics en difficulté », les euphémismes sont nombreux pour qualifier les publics éloignés d'un accès à la culture que ce soit pour des raisons physiques, psychologiques ou sociologiques. Derrière ces appellations existent des dispositifs en faveur de la démocratisation culturelle et de l'élargissement des publics qui requièrent des mesures spécifiques, des adaptations in situ, des collaborations complexes pour être opérants. Les bibliothèques peuvent développer des actions spécifiques envers ces publics (actions hors les murs, ateliers, offre documentaire adaptée et médiatisée, partenariats avec les acteurs sociaux etc.)	6 Accueil et offre au public

N°	Question	Réponse	Classification
158	Parlez-nous de la sécurité des personnes en bibliothèque	<p>Aujourd'hui, la réglementation impose des normes de conception aux établissements recevant du public (ERP), anciens ou nouveaux, pour limiter les risques (incendie, prises électrique, escalier, inondations). Elle doit permettre d'alerter les occupants lors d'un sinistre, de favoriser l'évacuation des personnes tout en évitant la panique, de prévenir les services de secours et de faciliter leur intervention. Dans chaque établissement, il existe un relais-prévention qui veille à tous ces aspects. La commission de sécurité vérifie la conformité du bâtiment avant l'ouverture.</p> <p>Des visites régulières de vérification des équipements (ascenseurs, extincteurs, issues de secours alarmes) doivent être effectuées régulièrement</p> <p>Une réunion d'architecture annuelle permet la mise à plat des problèmes et la réactualisation en cas de nouvelles normes.</p> <p>Sensibilisation du personnel : exercices d'évacuation réguliers, dégagement des issues de secours connaissance du plan d'évacuation et des numéros d'urgence. Certains collègues référents peuvent être formés à pratiquer les gestes de premiers secours.</p>	6 Accueil et offre au public
159	Une personne vous prévient qu'il y a le feu dans une poubelle : que faites-vous ?	<p>Il suffit de 6 minutes pour qu'un feu dans une poubelle se transforme en incendie: il faut donc agir vite et couvrir les flammes pour les étouffer ! Des extincteurs portatifs sont disséminés dans tous les établissements recevant du public (ERP) (cf. sécurité). Il faut donc bien connaître au préalable leurs emplacements pour limiter au mieux le risque de propagation. Si de la fumée est détectée, le bâtiment devra être évacué pour protéger le public. La bibliothèque sera rouverte une fois le danger écarté.</p>	6 Accueil et offre au public
160	Que peut-on faire pour développer les relations intergénérationnelles à la bibliothèque ? Existe-t-il un prix littéraire sur ce thème ? Si oui, le connaissez-vous ?	<p>Pour développer les relations intergénérationnelles à la bibliothèque, nous pouvons</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-décloisonner les sections dans les établissements,</li> <li>-créer un projet d'animation commun à l'ensemble de l'établissement qui inciterait les usagers à se déplacer sur toutes les sections</li> <li>-enfin, favoriser les rencontres entre crèches, garderies et autres maisons de retraite. Ainsi, le personnel de la bibliothèque Glacière, accompagné ponctuellement de jeunes lecteurs, effectue un <a href="#">portage</a> de livres dans les maisons de retraite de l'arrondissement et plus généralement le service appelé "Port'âge" permet grâce à des volontaires du service civique de mettre à disposition des personnes à mobilité réduite, par <a href="#">portage</a>, les collections de 37 établissements et inversement des personnes âgées bénévoles peuvent venir à la bibliothèque raconter des histoires aux enfants.</li> </ul>	2 Environnement professionnel

N°	Question	Réponse	Classification
		Prix littéraire sur ce thème : le prix Chronos.	
161	- conseillez un manga à 1 adulte	<p>Le manga désigne sommairement la bande-dessinée japonaise. Pourtant, il comprend plusieurs styles et cible différents publics : le seinen manga pour "jeune homme", s'opposera, par son sujet et ses dessins, au shonen manga pour adolescents (ou le shojo pour adolescentes). Le mangaka Jirô Tanigushi, influencé par le cinéma d'Ozu et la bande-dessinée belge, est un auteur accessible par son format et un sens de lecture à l'occidentale. Son dernier opus, sorti à l'automne 2014, "Les gardiens du Louvre" est le fruit d'une collaboration avec le musée français en 2013. Très onirique, l'album relate les quelques jours d'un japonais en transit à Paris et sa région.</p> <p>A destination d'un public adulte, on peut également conseiller "L'histoire des trois Adolf", un classique de Osamu Tezuka, auteur apprécié du public japonais. Cette histoire traite de la Shoah à travers l'expérience de trois personnages portant le même prénom.</p>	6 Accueil et offre au public
162	- Quelle est la différence entre le travail de libraire et celui de bibliothécaire par rapport à l'usager ?	<p>La première différence qui vient à l'esprit est l'existence d'un rapport marchand dans le cas du travail de libraire qui n'existe pas dans le travail de bibliothécaire ; ainsi, en bibliothèque, on peut sans problème conseiller plusieurs documents à un usager ; de même on peut plus facilement le réorienter vers d'autres ressources.</p> <p>Par ailleurs le bibliothécaire qui renseigne un usager cherchera à le rendre autonome dans sa recherche alors que le libraire fera les recherches lui-même ; le bibliothécaire aura donc davantage un rôle de médiateur</p>	2 Environnement professionnel
163	Qu'est-ce qui caractérise l'évolution du métier de bibliothécaire ?	<p>Le métier de bibliothécaire s'est beaucoup transformé ces dernières années avec le développement du numérique et l'évolution des pratiques culturelles des usagers. Les missions traditionnelles de gestion des collections se sont élargies aux missions dites de services mettant en avant la médiation. De nouvelles compétences sont requises - c'est le cas des bibliothécaires animateurs d'ateliers numériques - et l'évolution de l'offre de formation en témoigne. La présence des équipements sur les réseaux sociaux a renouvelé le champ des compétences. L'évolution du modèle de bibliothèque "temple du savoir" vers une bibliothèque plus participative tend vers une plus grande démocratisation de l'accès aux équipements culturels. L'évolution du bibliothécaire en phase avec l'évolution de la société, cherche à renforcer le lien avec l'usager et s'intéresse aussi à des publics qu'on dit "éloignés" moins captifs et moins autonomes. Le repositionnement du bibliothécaire de prescripteur à médiateur - certains parlent de bibliothécaire facilitateur - est l'un des enjeux majeurs de la profession.</p>	2 Environnement professionnel
164	Comment relève-t-on les attentes du public ? Doit-on y répondre ?	<p>En dialoguant avec lui pendant le rangement, l'accueil et le service public.</p> <p>En proposant un cahier de suggestions, une adresse courriel pour les questions, commentaires et suggestions des</p>	6 Accueil et offre au public

N°	Question	Réponse	Classification
		<p>usagers.</p> <p>Les enquêtes sur place ou en ligne sont aussi des mesures d'évaluation des services et des attentes du public.</p> <p>D'autres outils sont utiles à cette fin : les boîtes aux lettres informatiques génériques des bibliothèques, les blogs et réseaux sociaux- le 39 75-service paris j'écoute (à la Ville de Paris)- sans oublier bien sûr le contact direct !</p> <p>Utilisation des statistiques sur les recherches dans le catalogue (les plus fréquentes, les recherches infructueuses).</p> <p>Depuis 2015, les usagers de la Ville de Paris peuvent faire des suggestions d'achat en ligne par l'intermédiaire du portail.</p> <p>Les bibliothèques répondent ainsi aux attentes des usagers dans la mesure où celles-ci sont compatibles avec les missions et les moyens dont dispose la bibliothèque.</p>	
165	Doit-on répondre à toutes les demandes des usagers ?	Il faut écouter chaque demande spécifique, l'évaluer et toujours donner une réponse, verbalement ou via le cahier de suggestions. Si c'est un refus, en explicitant la décision (règlement, contrainte budgétaire, choix de gestion des collections). Chaque usager se percevant comme unique, c'est au bibliothécaire qu'il incombe de présenter ses choix en proposant ce qui est possible, en privilégiant le dialogue.	6 Accueil et offre au public
166	Dans une vidéothèque peut-on prêter à un instituteur des DVD pour qu'il les projette en classe ?	Non, car les droits négociés par la municipalité auprès des fournisseurs de DVD concernent l'usage privé. Si un instituteur désire faire une projection en classe, c'est à lui, ou du moins à l'institution dans laquelle il travaille, de négocier auprès de l'éditeur du DVD.	6 Accueil et offre au public
167	Dans votre bibliothèque, on vous demande de préparer la venue d'une crèche. Comment faites-vous ?	Contacter l'auxiliaire de puériculture pour avoir une bonne connaissance du groupe (âge, maturité du groupe, nombre d'enfants). Discuter avec elle sur ce qui a déjà été fait à la crèche autour du livre. L'espace doit être préparé (aucun élément dangereux, porte fermée ...) pour un maximum de sécurité (cf. l'exemple de l'espace enfant à la bibliothèque Chaptal (9e)), ainsi que les ouvrages destinés à être présentés.	6 Accueil et offre au public
168	Est-ce la lecture d'albums ou le conte qui présente plus d'intérêt pour les enfants ? pourquoi ? et pourquoi est-il important de	<p>Le conte est de tradition orale (est-ce de la lecture ?) et n'est pas au départ conçu pour les enfants. Même si aujourd'hui il se présente le plus souvent aux enfants comme un ouvrage illustré, les illustrations sont ajoutées. L'album au contraire fait dès le départ l'objet d'un travail de complémentarité texte/images.</p> <p>La richesse du conte est dans la vision atemporelle qui est proposée à l'enfant. Comme l'ont dit de nombreux</p>	6 Accueil et offre au public

N°	Question	Réponse	Classification
	raconter des contes aux enfants ?	<p>psychologues, il est universel et permet à l'enfant de grandir, de se construire psychologiquement (affronter ses peurs, affronter les interdits, ...).</p> <p>La langue du conte même si elle est adaptée pour les enfants n'est pas la même que celle de l'album ; elle a ses répétitions, ses rituels, son vocabulaire alors que l'album, utilise une langue plus simple et plus contemporaine ; de plus, le travail d'illustration fait de l'image une lecture à part entière. Il existe de plus en plus d'albums dépourvus de texte.</p> <p>Mais les deux sont complémentaires : l'album, conçu pour les enfants, pour une tranche d'âge précise et souvent pour évoquer un aspect particulier de la vie de l'enfant, peut avoir aussi une fonction psychologique mais il est plus ancré dans le présent, d'ailleurs les albums anciens nous paraissent souvent datés, démodés.</p>	
169	Faut-il acheter un document pour un seul lecteur ?	<p>A moins qu'il ne s'agisse d'un ouvrage trop spécialisé, il est difficile de prévoir l'importance du public potentiel. Le bibliothécaire doit donc, à l'aide d'outils bibliographiques et de sa connaissance des collections et de son public, faire un choix en fonction de ces paramètres.</p> <p>De plus, il ne faut pas oublier le réseau : on peut orienter l'utilisateur vers un autre établissement du réseau plus adapté à sa demande. Pour certains documents très pointus, on peut aussi faire une suggestion d'achat à la <a href="#">Réserve Centrale</a>.</p>	6 Accueil et offre au public
170	Pensez-vous que les modules de recherche d'emploi sur internet soient nécessaires en bibliothèque alors qu'il existe des organismes pour cela ?	<p>Les modules de recherche d'emploi sur internet sont nécessaires en bibliothèque. De même que les sections jeunesse proposent une offre complémentaire à celle du système éducatif, le bibliothécaire peut accompagner l'utilisateur dans sa recherche d'emploi, en utilisant pour ce faire les ressources du Web. Du reste, les agents des Pôles Emploi orientent souvent les chômeurs vers les bibliothèques pour y trouver des espaces pour effectuer leurs recherches et des postes d'accès à internet !</p>	6 Accueil et offre au public
171	Peut-on installer un lieu pour que les usagers visionnent les vidéos qu'ils empruntent ?	<p>Oui, à condition que la bibliothèque ait acquis les droits de prêt et de consultation pour ces DVD ou vidéos. Cela se fait déjà, comme à Marguerite Duras (20e), Issy-les-Moulineaux ou à la BMVR de Rennes Champs libres. Cependant c'est surtout une question de place, ce type de service étant plutôt dévolu aux grands établissements. La médiathèque Marguerite Duras propose 6 téléviseurs dédiés au visionnage des DVD. La bibliothèque du cinéma François Truffaut propose 14 postes pour la consultation de DVD qui recoupent partiellement le fonds proposé au prêt.</p>	6 Accueil et offre au public
172	Qu'est-ce que la <a href="#">charte d'accueil</a> ?	<p>Il s'agit d'un document qui formalise les engagements des services publics de la Ville de Paris et en particulier des bibliothèques vis-à-vis du public. Ce document doit être réactualisé régulièrement afin de prendre en compte les</p>	6 Accueil et offre au public

N°	Question	Réponse	Classification
		évolutions, par exemple les services par courrier électronique. <a href="#">QualiParis</a> vient renforcer cette démarche qualité.	
173	Quelle est la politique de la Mairie de Paris pour lutter contre l'exclusion ?	Le 14 février 2014, la Maire de Paris s'est engagée à faire de la lutte contre la grande exclusion, la Grande Cause de sa mandature. Dès l'automne 2014, il s'en est suivi une phase intense de concertation, associant tous les acteurs concernés et les services de la Ville. Ces travaux ont abouti à la signature du « Pacte parisien de lutte contre la grande exclusion » le 18 février 2015 en présence de 450 représentants des associations, des entreprises, de l'État, de la Ville, et des personnes en situation de vulnérabilité. Le Pacte parisien s'adresse à tous les publics en situation de précarité ou d'exclusion et vise à accompagner les personnes à chaque étape de leur parcours de vie en vue d'une insertion sociale et professionnelle durable. Ce Pacte dresse ainsi un nouveau paysage des interventions sociales parisiennes, réalisées « avec » et non seulement « pour » les personnes plus vulnérables. (source Site Paris.fr)	6 Accueil et offre au public
174	Quelle est la différence entre le règlement intérieur et la <a href="#">charte d'accueil</a> ?	La <a href="#">charte d'accueil</a> (cf. glossaire) formalise les engagements de l'institution vis-à-vis du public alors que le règlement intérieur, s'il en existe un, définit les règles à suivre par le personnel, essentiellement en matière de discipline, d'hygiène et de sécurité ; il existe également un règlement des bibliothèques qui s'applique au public.	2 Environnement professionnel
175	- que pensez-vous du port du badge en bibliothèque ?	<p>Le port du badge en bibliothèque est une pratique intéressante, qui doit être encouragée ; elle est requise par le dispositif découlant de la mise en place de la <a href="#">charte d'accueil</a> et se trouve dans l'engagement n°6 du référentiel QualiParis.</p> <p>En identifiant clairement les bibliothécaires, il permet au public de savoir qu'il s'adresse à des professionnels et donc d'éviter les questions du type : "vous travaillez dans la bibliothèque ?". Le badge permet un abord plus facile, puisque l'usager, sans même avoir l'habitude de l'établissement, peut reconnaître un professionnel.</p> <p>Certains établissements indiquent le grade et/ou la fonction du bibliothécaire, mais le badge peut rester simplement générique. Il n'a pas besoin d'être nominatif.</p>	6 Accueil et offre au public
176	Qu'est-ce que la médiation ?	<p>En se faisant intermédiaire entre son fonds et les usagers, le bibliothécaire tient un rôle de médiateur, « d'interface entre l'information et les publics ». Cette particularité justifie pour beaucoup l'importance et la présence des bibliothécaires face aux informations pléthoriques disponibles sur internet. D'autre part, beaucoup d'usagers parmi les plus âgés ne savent pas se servir du catalogue et, sans aide, seraient empêchés de trouver satisfaction.</p> <p>Pour cela, le bibliothécaire doit se mettre au service des attentes sociologiques de ses usagers : pertinence de fonds spécialisés en fonction des quartiers dans Paris (ex : Couronnes) ou d'ateliers multimédia aux thèmes porteurs pour un public novice.</p>	6 Accueil et offre au public

N°	Question	Réponse	Classification
		<p>Echange et collaboration sont les matrices de la médiation. La bibliothèque devient encore plus un lieu d'apprentissage. Un des quatre axes de la nouvelle médiathèque de La Canopée (1er) portera sur l'initiation des « publics aux nouvelles pratiques numériques dans une perspective d'appropriation individuelle ». Le bibliothécaire a pour objectif de rendre l'usager autonome.</p> <p>Enfin, la médiation peut se prolonger hors les murs par des actions régulières : lectures en crèche, collaboration avec des associations de quartiers, etc. Instigateur du groupe de travail « Bibliothèques Hybrides » pour l'ABF, Franck Queyraud, de la bibliothèque de Saint-Raphaël (Var), considère qu'il faut se saisir des « principes du web 2.0 pour faire évoluer notre profession ». En effet, de nombreuses bibliothèques ont créé des blogs et se sont inscrites sur des réseaux sociaux, faisant de ces médias, une nouvelle fenêtre de la bibliothèque sur internet après leur catalogue en ligne.</p>	
177	Que pensez-vous du système de nouveautés en bibliothèque (prêt 1 semaine) ?	<p>Le plus : Véritable "produit d'appel", ce service répond à une réelle demande des usagers : le frais. Il concerne non seulement les livres mais aussi les CD et les DVD depuis peu. Il dépoussière l'image des bibliothèques et favorise l'accès du lecteur, par la suite, à l'ensemble des collections.</p> <p>Le moins : Pourquoi mettre en valeur certains titres plutôt que d'autres ? Danger d'uniformisation</p>	6 Accueil et offre au public
178	Quel est l'intérêt des automates de prêt ?	<p>Les automates de prêt-retour permettent aux usagers d'effectuer eux-mêmes les opérations rapides d'emprunt et/ou de retour. Ils évitent ainsi le plus souvent les files d'attente aux banques de prêt, et le personnel de l'établissement est plus disponible pour l'accueil et le renseignement.</p> <p>L'usager bénéficie d'une plus grande confidentialité dans ses emprunts. L'automate, peut, en option, délivrer un ticket listant les emprunts.</p> <p>Pour autant, certains usagers regrettent la diminution de contact humain qui en résulte. De plus, les automates ne gèrent pas parfaitement les documents multiples tels que les coffrets de CD ou DVD, dont le signal RFID est altéré par l'interférence des puces superposées</p>	6 Accueil et offre au public
179	Vous dites que vous souhaitez rendre les lecteurs plus autonomes en les formant, est-ce pour vous débarrasser d'eux ?	L'usager sait qu'il peut, aussi souvent qu'il le souhaite, solliciter les agents de la bibliothèque. Le former à la recherche dans le catalogue informatisé ou à la classification des documents ne vise qu'à lui permettre d'appréhender l'espace qui lui est offert. L'autonomie c'est la liberté. Liberté de ne pas attendre à un pôle d'accueil surchargé, ou de ne pas se sentir exclu voire dépassé face à certains supports.	6 Accueil et offre au public

N°	Question	Réponse	Classification
180	- Vous devez accompagner un usager afin qu'il effectue une recherche sur un poste informatique de la bibliothèque, comment vous y prenez-vous ?	Je commence par demander à l'usager en question de formuler sa recherche et éventuellement je l'aide à la préciser comme il est souvent nécessaire. En fonction de sa demande, je l'accompagne vers un poste de consultation du catalogue ou vers un poste donnant accès à Internet. Selon son aisance avec les outils informatiques, je lui donne les indications techniques nécessaires mais tout en gardant l'objectif de rendre l'usager autonome : il ne s'agit pas de faire la recherche à sa place, même s'il est parfois difficile de résister à la tentation, en cas d'affluence par exemple.	6 Accueil et offre au public
181	Augmenter la voilure des bibliothèques, c'est-à-dire réduire la place des collections pour augmenter l'espace d'accueil, qu'en pensez-vous ?	Aujourd'hui, la bibliothèque n'est plus seulement un lieu où l'on trouve des documents mais aussi un espace convivial d'échange, rencontre et découverte grâce aux actions culturelles qui y sont menées. Il est donc nécessaire de libérer de l'espace pour mener ces actions. Un accès plus important aux ressources numériques (ressources en ligne, documents numérisés) contribue à libérer de l'espace. Il est toutefois très important de préserver un équilibre entre l'accès aux collections physiques et les autres activités de la bibliothèque afin de répondre aux besoins de publics diversifiés.	6 Accueil et offre au public
182	Avez-vous la possibilité de faire sortir un usager ?	Dans le cas d'une situation de tension, voire de menace en service public, le règlement autorise à demander à cette personne de quitter les lieux ; si l'usager est très agressif et refuse d'obtempérer on peut demander de l'aide à l'agent de sécurité. Certaines bibliothèques disposent d'un agent SSIAP (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes) 1, 2 et 3. On peut également contacter le Centre de Veille Opérationnelle (CVO) de la Ville de Paris qui fera venir ses agents sur les lieux et contraindre la personne à quitter les lieux. Dans tous les cas, on doit en référer à sa hiérarchie qui rédigera une fiche <a href="#">ESPRI</a>	6 Accueil et offre au public
183	Un lecteur a perdu une vidéo. Est-il préférable qu'il la rachète ou qu'il la rembourse ?	Il doit impérativement la rembourser à cause des droits spécifiques de prêt des documents vidéo. Le prix d'acquisition payé par la bibliothèque est de ce fait plus élevé que le prix du commerce, et c'est ce prix qui sera acquitté par le lecteur.	4 Gestion des collections
184	Qu'est-ce que la génération Y ? Comment la faire venir dans les musées ?	<p>La génération Y regroupe des personnes nées approximativement entre les années 1980 et les années 1990 et le début des années 2000, mais l'individu et le genre traversent les années. L'origine de ce nom a plusieurs attributions. Pour les uns il vient du Y que trace le fil de leur baladeur sur leur torse ; pour d'autres ce nom vient de la génération précédente, nommée génération X, enfin pour d'autres, il vient de la phonétique anglaise de l'expression Y signifiant « pourquoi ».</p> <p>En 2013, 16% des visiteurs dans les musées de la Ville de Paris étaient âgés de 6 à 27 ans (par comparaison 26% des visiteurs du Musée du Quai Branly a moins de 30 ans). Pour développer la part des jeunes publics dans les musées municipaux des actions sont menées (ex : « Au pays des musées » dans le cadre de l'Art pour grandir) (ex : le site ludo-</p>	8 Musées de la Ville de Paris

N°	Question	Réponse	Classification
		<p>éducatif « Mission Zigomar ») mais aussi au travers d'animations et d'événementiels.</p> <p>Pour être en phase avec la génération Y, l'Etablissement public Paris Musées développe des outils multimédias en lien avec les expositions, l'événementiel : site web, application mobile, page facebook, compte twitter. Certaines actions permettent d'en mesurer l'impact, comme ce fut le cas le 6 juin 2014, lorsque 180 fans facebook du Petit Palais ont investi l'exposition Paris 1900, en costume Belle époque.</p> <p>De la même manière, pour répondre aux attentes de la génération Y, la programmation culturelle des musées de la Ville de Paris doit être importante tant au niveau des expositions que des publications. Actuellement une vingtaine d'expositions ont lieu par an et à peu près pareil en publication.</p>	
185	<p>Pouvez-vous nous parler de l'offre multimédia à la Ville de Paris ?</p>	<p>Les bibliothèques de la Ville de Paris offrent différents types de postes multimédia :</p> <p>Certains sont des postes de passage, accessibles sans identification personnelle, d'autres sont des postes de consultation de plus longue durée, accessibles sur identification de l'utilisateur. Un système de réservation sera mis en place ultérieurement. Au total on compte 700 postes multimédia.</p> <p>Ils offrent un accès à Internet, proposent quelques abonnements à des sites payants ; ces services sont différenciés suivant l'âge de l'utilisateur.</p> <p>Ils offrent également des logiciels libres. Une évolution du système pour le rendre accessible aux personnes en situation de handicap est en cours</p> <p>Les usagers peuvent sauvegarder des documents sur clé USB ou se les envoyer par messagerie ; en revanche, il n'y a pas d'impression possible.</p> <p>A la bibliothèque du cinéma François Truffaut et à la médiathèque Marguerite Duras, un service spécifique de consultation de films est proposé (DVD de la collection, avec droits de consultation).</p>	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques
186	<p>Les postes internet en section jeunesse. Les dangers.</p>	<p>Un dispositif de filtrage spécifique pour les enfants est installé sur les postes Internet des sections jeunesse, ce qui permet de limiter les risques même si le risque zéro n'existe pas.</p> <p>Par ailleurs, certains enfants passent énormément de temps à la bibliothèque devant les postes Internet ; cela relève certes plutôt de la responsabilité parentale, mais il est important que le temps de consultation soit limité automatiquement par le système.</p>	5 Outils électroniques et réseaux

N°	Question	Réponse	Classification
187	Qu'est-ce que la réinformatisation a changé pour l'utilisateur ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Possibilité de renouveler les emprunts à distance, réserver les documents empruntés</li> <li>- Réception des avis de retard et de réservation par messagerie électronique</li> <li>- Émettre des commentaires sur des documents du catalogue</li> <li>- Mémoriser des recherches, un catalogue enrichi (diffusion sélective de l'information), paniers</li> <li>- depuis 2015, possibilité de faire des suggestions d'acquisition</li> </ul>	2 Environnement professionnel
188	Quels sont les nouveaux services mis en place dans les bibliothèques de la Ville de Paris ?	<p>En 2014-2015, les bibliothèques de prêt ont proposé un total de plus de 1000 liseuses à leurs usagers, chaque liseuse contenant au moins 1 300 ouvrages livres de droit.</p> <p>En même temps, des tablettes (non empruntables) ont été proposées dans les sections jeunesse pour faire découvrir la littérature numérique à leur public.</p> <p>En octobre 2015, une bibliothèque de prêt de livres numériques a été lancée, proposant plus de 2 000 livres numériques empruntables et plus de 1 300 livres livres de droit.</p> <p>Des blogs, comptes Twitter et pages Facebook continuent d'être créés par les bibliothèques de la Ville de Paris pour communiquer différemment et plus interactivement avec le public.</p>	6 Accueil et offre au public
189	Quels sont les services innovants proposés en bibliothèques ?	<p>Face aux modifications des usages culturels à l'ère du numérique, les modèles de bibliothèques évoluent et proposent de nouveaux services aux usagers. Parmi les services innovants en bibliothèque à Paris :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- prêt de liseuses</li> <li>- tablettes tactiles en consultation sur place et utilisées pour des animations</li> <li>- jeux vidéo et loisirs numériques</li> <li>- nouvelles formes participatives d'action culturelle (barcamps, fab Lab, copy parties,...)</li> <li>- ateliers autour du numérique, formation à la programmation</li> <li>- et bientôt des ateliers d'impression 3D à la bibliothèque de La Canopée</li> </ul>	6 Accueil et offre au public

N°	Question	Réponse	Classification
190	A quoi sert l'application AFFLUENCES ?	Affluences est une application mobile gratuite disponible sur iPhone et Android pour connaître en temps réel l'affluence en bibliothèque. On peut ainsi connaître : Le taux d'occupation : l'occupation actuelle et les prévisions pour le reste de la journée, mis à jour en temps réel. Le temps d'attente : le temps d'attente et les prévisions pour le reste de la journée, mis à jour en temps réel. L'ouverture ou la fermeture : Affluences vous indique les horaires d'ouverture de votre établissement et vous prévient en cas de fermeture exceptionnelle. Des informations pratiques : une page par établissement avec les équipements, les horaires, les coordonnées, etc. La localisation avec une carte : Visualisez tous les établissements sur la carte et suivez l'itinéraire pour vous y rendre. Depuis son développement en 2015, Affluences référence de nombreux établissements (BnF, BPI, Bibliothèques Ville de Paris, des BU Paris ou province).	6 Accueil et offre au public
191	La bibliothèque de la Canopée a ouvert avec une imprimante 3D, pensez-vous que ce genre de services ont leur place dans les bibliothèques ?	<p>La bibliothèque est un lieu d'échange des connaissances. De ce fait, l'équipe de La Canopée propose une imprimante 3D en ses murs dans le but d'une "appropriation du savoir technique". L'imprimante 3D, qui permet de concevoir des objets à vocation technique ou artistique, est un outil de médiation dans le cadre d'ateliers multimédias. Elle s'intègre parfaitement dans le projet de la bibliothèque connectée qui souhaite initier les publics aux nouvelles pratiques numériques.</p> <p>De plus en plus de bibliothèques proposent des services qui ne leurs étaient, jusqu'alors, pas connus. Au même titre que les ateliers tricots (cf. Champs Libre de Rennes) ou bijoux (cf. Médiathèque M. Yourcenar (15e)), ces outils sont des prétextes pour faire se rencontrer les usagers et de nouveaux publics.</p>	6 Accueil et offre au public
192	- Si je vous dis RFID ? Pouvez-vous développer le sigle et me dire quelle est l'actualité aujourd'hui ?	<p>RFID est le sigle pour Radio-frequency identification (en français : Identification par radio-fréquences).</p> <p>C'est une technologie qui recourt à des puces pourvues d'une mémoire et d'une antenne. Ces puces sont fixées sur le document, généralement de la façon la moins voyante possible.</p> <p>Lors d'une opération nommée "encodage" des informations sur le document (code-barres, nombre d'éléments...) sont écrites sur la mémoire de la puce.</p> <p>La puce RFID joue à la fois le rôle d'antivol (et remplace donc les antivols magnétiques) et de code-barres, avec l'avantage de ne plus utiliser une lecture optique, mais simplement un passage du document sur une platine, ce qui rend cette technologie compatible avec des automates de prêt ou de retour. Cette technologie permet un important gain de temps au niveau des opérations de prêt. La RFID peut permettre de vérifier la complétude d'un document composite.</p> <p>La RFID est actuellement utilisée dans une quinzaine de bibliothèques parisiennes.</p> <p>Dans les bibliothèques automatisées, certains usagers peuvent regretter le manque de contact humain qu'induit ce</p>	5 Outils électroniques et réseaux

N°	Question	Réponse	Classification
		mode de prêt.	
193	Qu'est-ce que l'Etablissement public Paris Musées. Qu'est-ce que cela a changé ?	<p>L'Etablissement public « Paris Musées » réunit les 14 musées municipaux et les services mutualisés en charge de la gestion, de la production des expositions et des événements culturels, du suivi des collections et des éditions.</p> <p>Cet établissement public local, à caractère administratif, rassemble près d'un millier d'agents. Il est opérationnel depuis le 1er janvier 2013 (auparavant les musées étaient gérés en régie directe par la Ville de Paris, avec une délégation de service public pour la production des expositions et des catalogues).</p> <p>L'autonomie juridique et financière conférée par le statut d'établissement public vise à faciliter la gestion des musées, comme l'a démontré avec succès la transformation en établissements publics des grands musées nationaux. Le maintien d'un réseau des musées municipaux permet de conserver l'unité de la collection municipale, de favoriser les coopérations entre les musées et de développer les économies d'échelle.</p> <p>Les priorités fixées par la Ville sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La mise en valeur des collections municipales (l'informatisation et la numérisation des œuvres, le développement de la recherche, la programmation d'événements et de ré accrochages destinés à mieux faire connaître les collections de la Ville).</li> <li>- La programmation d'expositions et la réalisation de publications de haut niveau (permettant de contribuer à la richesse culturelle de la capitale et à son rayonnement national et international).</li> <li>- Le développement et l'élargissement des publics (par une politique éducative renforcée et une attention accrue portée au confort de visite et à la médiation culturelle. Aujourd'hui les musées de la Ville de Paris accueillent plus de deux millions de visiteurs, l'objectif est de conforter cette dynamique et de contribuer à une démocratisation de l'accès à la culture).</li> </ul> <p>Conseil d'administration et Direction : Madame Delphine LEVY directrice générale de l'établissement public. 9 conseillers de Paris siègent au Conseil d'Administration. Il comprend également 4 personnalités qualifiées. La composition du Conseil d'administration a été renouvelée lors du Conseil de Paris des 19 et 20 mai 2014 à la suite des élections municipales. Il est présidé par Bruno Julliard, premier adjoint chargé de la Culture, du Patrimoine, des Métiers d'Art, des Relations avec les arrondissements et de la Nuit, avec Christophe Girard, maire du IVe arrondissement de Paris comme vice-président. Ils remplacent respectivement Anne Hidalgo et Danièle Pourtaud.</p>	8 musées de la Ville de Paris

N°	Question	Réponse	Classification
194	Que pensez- vous des changements apportés par Paris Musées ? Quel impact sur vos conditions de travail ?	Depuis avril 2013, l'ensemble Paris Musées dispose d'un site internet dédié : <a href="http://www.parismusees.paris.fr">www.parismusees.paris.fr</a> . Réunissant les quatorze musées parisiens, la plateforme propose un accès aux œuvres numérisées, mais aussi à l'ensemble de la programmation des expositions et des activités culturelles. Objectifs principaux de la réforme : valoriser l'ensemble des collections municipales du patrimoine muséal (une gestion mutualisée des ressources humaines, budgétaires, une meilleure communication, une visibilité accrue des richesses patrimoniales auprès du public particulièrement à travers la plateforme en ligne commune). Paris Musées a aussi pour vocation de développer la coopération entre les différents musées tout en favorisant la recherche, la publication d'études, l'organisation de journées d'études et de colloques. La réforme vise aussi à élargir les publics (faire venir les personnes éloignées de l'offre culturelle ou ne fréquentant pas les institutions) par l'action éducative et la médiation culturelle. Aller dans le sens d'une meilleure cohérence visant à la démocratisation de l'accès à la culture, voilà l'enjeu majeur de cette réforme. En fonction de l'affectation de l'agent, il pourra lui être demandé en 1) de rappeler ce qu'est Paris Musées et quels sont les objectifs généraux de la réforme cf. ci-dessous et en 2) de donner des exemples concrets à partir de son expérience professionnelle, du poste occupé, etc.	8 Musées de la Ville de Paris
195	Droits et devoirs du fonctionnaire	<p>Les fonctionnaires ont des obligations en contrepartie desquelles ils bénéficient de certains droits fondamentaux.</p> <p>Principaux droits (source : <a href="http://www.fonction-publique.gouv.fr">http://www.fonction-publique.gouv.fr</a>) :</p> <p>liberté d'opinion politique, syndicale, philosophique ou religieuse, droit de grève, droit syndical, à la formation permanente, droit de participation, rémunération après service fait, droit à la protection (source : <a href="http://www.fonctio.com">http://www.fonctio.com</a>)</p> <p>Principales obligations</p> <p>L'obligation de servir l'intérêt général - L'obligation de respecter le secret professionnel - L'obligation de discrétion professionnelle - L'obligation d'informer le public - L'obligation d'effectuer les tâches confiées - L'obligation d'obéir à sa hiérarchie - L'obligation de réserve - L'interdiction de cumuler des emplois et des rémunérations - Le contrôle des départs des agents publics vers le secteur privé : la commission de déontologie</p>	2 Environnement professionnel
196	Qu'est-ce qu'un détachement administratif ?	<p>Le détachement correspond à l'une des positions du fonctionnaire.</p> <p>Dans le détachement, le fonctionnaire est placé hors de son cadre administratif d'origine. Le fonctionnaire détaché conserve ses droits à</p> <p>L'avancement et à la retraite, son grade et, éventuellement son poste dans le cadre d'un détachement court. Il est rémunéré et noté par son organisme d'accueil. Il peut intégrer</p> <p>le corps (ou cadre d'emplois) de détachement.</p>	2 Environnement professionnel

N°	Question	Réponse	Classification
		(Cf. glossaire du CFCB : <a href="http://blogs.univ-poitiers.fr/glossaire-mco/2012/06/11/detachement/">http://blogs.univ-poitiers.fr/glossaire-mco/2012/06/11/detachement/</a> )	
197	Le statut des fonctionnaires de la Ville de Paris	La Ville de Paris est une collectivité territoriale, mais une loi de 1994 lui confère un statut spécifique, lui permettant d'organiser ses propres concours de recrutement et d'accueillir en détachement des agents de l'Etat ou fonctionnaires territoriaux. De manière générale, la Ville de Paris s'aligne sur la réglementation adoptée à l'Etat.	7 La ville de Paris et son réseau de bibliothèques
198	Connaissez-vous les différents niveaux de sanctions pour un fonctionnaire ?	Dans le cas d'un fonctionnaire titulaire, il existe plusieurs échelons de sanctions : la première est l'avertissement puis le blâme. Viennent ensuite l'abaissement d'échelon, l'exclusion temporaire de fonctions pour une durée maximale de 15 jours, le déplacement d'office, la rétrogradation ou l'exclusion temporaire. Enfin, les sanctions les plus sévères sont la mise à la retraite d'office ou la révocation. Les sanctions sont sensiblement identiques entre un fonctionnaire d'Etat et territorial (source: <a href="http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F510.xhtml#N1007E">http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F510.xhtml#N1007E</a> )	2 Environnement professionnel
199	Quels sont les 3 principes fondateurs du service public ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La continuité du service public (ce principe doit toutefois s'accommoder du droit de grève)</li> <li>- L'égalité devant le service public</li> <li>- Le principe de mutabilité qui signifie que le service public doit évoluer face aux évolutions de la société.</li> </ul>	2 Environnement professionnel
200	Quelle différence faites-vous entre la Fonction Publique Territoriale et la Ville de Paris?	<p>La fonction publique territoriale regroupe les personnels des collectivités territoriales (communes (hors Paris), départements, régions), des structures intercommunales (communautés d'agglomérations, communautés de communes...) des établissements publics et des offices publics d'HLM. La fonction publique territoriale s'est structurée à la suite du mouvement de décentralisation des années 1980.</p> <p>La loi du 26 janvier 1984 pose les principes généraux définissant le cadre d'action et d'organisation de cette fonction publique.</p> <p>La fonction publique de la ville de Paris est rattachée à la fonction publique territoriale, mais possède ses règles propres, justifiées par la spécificité de la Ville de Paris, à la fois commune et département. Ces règles, fixées par le décret du 24 mai 1994, sont inspirées tantôt de la fonction publique de l'État, tantôt de la fonction publique territoriale, voire de la fonction publique hospitalière. Les concours de la Mairie de Paris permettent d'obtenir un poste dans les bibliothèques de la Commune de Paris et dans les services communs de ce réseau. Tandis que les concours de la Fonction publique territoriale permettent de rechercher un emploi dans les bibliothèques municipales et les bibliothèques départementales de prêt, mais aussi les services documentaires ou d'archives des collectivités (communes, départements, régions).</p>	2 Environnement professionnel
201	- Si le document est à	Nous pouvons proposer au lecteur de bénéficier du prêt entre bibliothèques (PEB). Par ce processus, un organisme documentaire peut obtenir d'un autre un document demandé par ses usagers et non disponible dans son fonds. Le	4 Gestion des

N°	Question	Réponse	Classification
	Pointe-à-Pitre que fait-on ?	document peut être soit prêté temporairement, soit fourni sous forme de photocopie ou de reproduction numérique. Évidemment, il faudra expliquer au lecteur que le prêt n'est pas instantané et qu'il devra tenir compte du délai d'envoi par courrier à moins que le document numérisé ne soit disponible dans une bibliothèque numérique. Le PEB se pratique en bibliothèque universitaire mais pas dans le réseau des bibliothèques de la Ville de Paris	collections
202	- Quelles sont les restrictions du PEB ?	Des documents précieux ou fragiles ne seront évidemment pas envoyés par courrier. Une participation aux frais d'envoi ou au coût des photocopies peut être demandé par la bibliothèque propriétaire du document. En cas d'envoi, le prêt à domicile pourra être autorisé après accord préalable. Néanmoins, le prêt temporaire reste souvent limité à une consultation sur place.	4 Gestion des collections
203	Comment se passent les commandes à la Ville de Paris ?	<p>La Ville de Paris passe des marchés auprès de fournisseurs pour les différents types de documents (CD, DVD, livres, livres pour enfants, etc.). Chaque bibliothèque de la Ville de Paris dispose d'un budget d'acquisitions de documents ventilé par type de documents ; dans le cadre de ces marchés, elle peut dépenser ce budget soit par le biais de commandes groupées soit par le biais de commandes individuelles. Des <a href="#">collectifs de veille</a>, composés de bibliothécaires du réseau, suivent l'édition dans les différents domaines et établissent les listes de commande groupées.</p> <p>Au niveau informatique, les bibliothèques de lecture publique sont actuellement dans une phase transitoire : leur système informatique comporte un module de veille documentaire mais les commandes proprement dites ne se font pas dans le SIGB.</p> <p>En ce qui concerne les bibliothèques spécialisées, le SIGB comporte un module acquisition.</p>	4 Gestion des collections
204	Peut-on acheter chez n'importe quel fournisseur des vidéos pour la bibliothèque ?	Non. Les DVD sont soumis à des droits d'exploitation très stricts, ainsi un usager ne peut en faire don à l'établissement qu'il fréquente. Comme pour tout autre support en lecture publique, les bibliothécaires passent par des fournisseurs institutionnels titulaires du marché pour une durée déterminée.	4 Gestion des collections
205	Les collectifs de veille, expliquer leur fonction.	<p>Les <a href="#">collectifs de veille</a> ont pour mission de suivre et d'analyser la production éditoriale d'un domaine particulier ; il peut s'agir d'un domaine du savoir, d'un genre musical, d'un type de document particulier. Pour ce faire, ils disposent parfois du document lui-même et utilisent aussi la presse, Internet, etc.</p> <p>Ils rédigent des analyses et les mettent à disposition de l'ensemble des bibliothécaires du réseau via le module de veille du système informatique afin de les aider dans leurs choix d'acquisitions. Ils participent à l'élaboration des listes de commandes groupées. De plus, certains collectifs organisent des formations, éditent des bibliographies, comme le</p>	4 Gestion des collections

N°	Question	Réponse	Classification
		collectif chargé des phonogrammes pour enfants.	
206	Qu'est-ce qu'un office ?	L'office, c'est l'envoi périodique des nouvelles parutions éditoriales aux librairies ou aux bibliothèques ; ce service est généralement assuré par un diffuseur. Dans le cas des bibliothèques, cela permet aux bibliothécaires d'examiner ces nouveautés et de juger de leur pertinence avant achat.	4 Gestion des collections
207	Choisit-on de la même façon les livres pour les adultes et pour les enfants ?	<p>Les critères de choix sont globalement semblables, mais il faut porter une attention particulière à l'illustration et veiller à sa qualité et à son adéquation avec le texte.</p> <p>Par ailleurs, il peut être intéressant de tester certains livres avec des enfants et de compléter ainsi son appréciation.</p> <p>Selon son domaine de compétence (albums, documentaires, romans, films, etc.) le bibliothécaire chargé de collection a souvent une connaissance précise du contenu du document (collection, illustration, public cible, tendances de la production éditoriale), il est amené à développer une véritable expertise (veille documentaire) à partir de laquelle il pourra développer la partie médiation et conseil de lecture de son métier. Ce travail de sélection et de lecture quasi exhaustive a souvent été revendiqué de longue date par les bibliothécaires jeunesse - la production éditoriale dite adulte par sa volumétrie ne pouvant faire l'objet d'une appropriation globale aussi fine.</p>	4 Gestion des collections
208	Comment êtes-vous informé des nouvelles parutions ?	Livres hebdo, sites des éditeurs, libraires, diffuseurs, flux RSS, Electre, presse, télévision, radio, blogs spécialisés...	2 Environnement professionnel
209	Qu'est-ce qu'un périodique mort ?	Un titre de périodique mort est un titre qui a cessé définitivement de paraître (arrêt total, fusion, changement de titre...).	4 Gestion des collections
210	En quoi consiste le dépouillement des périodiques en bibliothèque ?	<p>Il s'agit du catalogage des articles d'un périodique</p> <p>(cf. glossaire du CFCB <a href="http://blogs.univ-poitiers.fr/glossaire-mco/2012/06/11/depouillement/">http://blogs.univ-poitiers.fr/glossaire-mco/2012/06/11/depouillement/</a>)</p> <p>Le dépouillement permet, par exemple, d'améliorer la visibilité des périodiques sur l'OPAC d'une bibliothèque spécialisée.</p>	4 Gestion des collections
211	La cigarette électronique est-elle autorisée en bibliothèque	Actuellement, la réglementation n'interdit pas de fumer une cigarette électronique dans les lieux publics. Toutefois, la ministre de la santé, Marisol Touraine, s'est dite favorable à une interdiction de la cigarette électronique « dans certains lieux publics ». Elle a annoncé qu'elle présenterait un projet de loi pour statuer sur l'interdiction de l'e-cigarette dans les établissements accueillant des mineurs (comme les écoles), des transports collectifs et tous les espaces clos collectifs	6 Accueil et offre au public

N°	Question	Réponse	Classification
		<p>de travail (Plan anti-tabac, septembre 2014).</p> <p>Les bibliothèques sont donc susceptibles d'être concernées par cette nouvelle loi. Le nouveau règlement des bibliothèques de la Ville de Paris (édition 2016) prévoit l'interdiction du vapotage dans les espaces publics.</p>	
212	Qu'est-ce qu'un compactus ?	A l'origine il s'agit d'une marque. Le Compactus est un rayonnage modulaire mobile qui offre une augmentation de la capacité de stockage avec une seule allée d'accès nécessaire.	4 Gestion des collections
213	Qu'est-ce qu'un document de substitution ?	Un document de substitution est une reproduction sous forme de photocopie, microfilm, microfiche, photographie d'un document original.	4 Gestion des collections
214	Comment rendre un lieu (comme une bibliothèque) agréable ?	Pour rendre un lieu agréable il doit être lumineux, la circulation doit être fluide. Les espaces doivent être rangés. Ils doit y avoir des espaces de convivialité et des espaces calmes pour le travail et la lecture.	6 Accueil et offre au public
215	Est-ce que [vous participez] à OpenData ?	La Ville de Paris participe à Open Data depuis quelques années. Pour ce faire la Ville de Paris a choisi un prestataire pour élaborer une plate-forme d'hébergement des données qui puisse faciliter leur interrogation, exploitation et réutilisation. Les bibliothèques de la Ville de Paris déposent sur cette plate-forme plusieurs familles de données, essentiellement statistiques en lien avec les portails ou portant sur les fonds des bibliothèques. Les données peuvent aussi bénéficier de la géolocalisation pour une représentation cartographique. Pour l'instant les données fournies sont asynchrones, c'est-à-dire qu'elles sont une photographie d'un groupe de données à un moment précis, et non pas en temps réel. Sous la forme actuelle, les données sont donc d'un intérêt certain, mais jugé parfois insuffisant par certains développeurs qui voudraient disposer de flux de données en temps réel.	5 Outils électroniques et réseaux
216	Définir un Mooc ?	<p>Un cours en ligne ouvert aux masses (en anglais : massive open online course, MOOC), constitue un exemple de formation ouverte et à distance.</p> <p>Les participants aux cours, enseignants et élèves, sont dispersés géographiquement et communiquent uniquement par Internet. Des ressources éducatives libres sont souvent utilisées. Le qualificatif « massif » quant à lui, est lié au grand nombre de participants.</p>	5 Outils électroniques et réseaux
217	Qu'est-ce qu'un opérateur booléen ? Illustrer par un exemple ?	<p>Outils de recherches informatiques permettant de trier plus précisément les résultats d'une requête.</p> <p>Les opérateurs booléens français sont ET, OU, SAUF et leur correspondant anglais AND, OR et NOT.</p>	5 Outils électroniques et réseaux

N°	Question	Réponse	Classification
		<p>L'intersection, marquée par le « ET », permet de trouver les termes communs aux ensembles visés.</p> <p>La réunion, marquée par le « OU », permet de trouver les mots clés recherchés appartenant aux deux ensembles visés, ou à l'un ou à l'autre.</p> <p>L'exclusion, marquée par le « SAUF », permet d'interdire un mot clé et d'éliminer tous les documents que l'on ne souhaite pas obtenir.</p>	
218	Qu'est-ce qu'une troncature ? Illustrer par un exemple ?	La troncature permet de faire une recherche à partir de la racine ou d'une partie d'un terme. •Elle est souvent symbolisée par le l'astérisque. Par exemple : avec Psycholog*, vous trouverez tous les termes commençant par psycholog : psychologie, psychologies, psychology, psychologue(s), psychological, psychologist(s)	5 Outils électroniques et réseaux
219	Préciser la différence entre usager / contribuable / citoyen	<p>Un usager est une personne qui utilise un service public.</p> <p>Un contribuable est une personne assujettie au paiement de l'impôt.</p> <p>Un citoyen est une personne disposant, dans l'Etat dont il relève, des droits civils et politiques.</p> <p>Une même personne peut appartenir à une, deux ou trois de ces catégories.</p> <p>Si on prend l'exemple des bibliothèques, l'usager utilise la bibliothèque qu'il soit ou non contribuable ou citoyen, le contribuable participe à son financement mais ne l'utilise pas forcément, le citoyen peut utiliser la bibliothèque pour s'informer sur ses droits !</p>	6 Accueil et offre au public
220	Avez-vous entendu parler du concept de biblioremix ?	<p>Biblio Remix est un dispositif d'expérimentation, d'invention et de création participatives, autour des services en bibliothèque qui a été expérimenté pour la 1ère fois à Rennes en juin 2013.</p> <p>L'idée est de réunir des participants aux compétences diverses (bibliothécaires, lecteurs, bidouilleurs, designers, architectes, usagers ou non des bibliothèques...), et de leur proposer d'esquisser leur vision de la bibliothèque idéale, à travers des questions, des problèmes concrets et des projets à réaliser. Cela dans une démarche participative, orientée vers les usages</p> <p>À travers une phase de remue-méninges, puis de travail en équipe pour construire et modéliser certaines de ces idées, les participants sont ainsi appelés à s'impliquer dans la création de ces nouveaux services. Les 16 et 17 avril 2015, les bibliothécaires de la Ville de Paris ont expérimenté le dispositif à grande échelle sur 2 jours avec 50 participants (lieu : bibliothèque Louise Michel, 20ème). Le biblioremix s'intègre dans l'actualité des démarches de co-construction, des</p>	2 Environnement professionnel

N°	Question	Réponse	Classification
		<p>réflexions sur les espaces innovants et participatifs.</p> <p>Pour en savoir plus</p> <p><a href="https://biblioremix.wordpress.com/2013/04/26/bienvenue/">https://biblioremix.wordpress.com/2013/04/26/bienvenue/</a></p>	
221	Citer 4 éditeurs spécialisés dans le livre pour la jeunesse ?	<p>L'École des loisirs</p> <p>Kana Éditions</p> <p>Magnard</p> <p>Vents d'Ouest</p>	2 Environnement professionnel
222	En bibliothèque, quelle est la différence entre un éditeur et un éditeur scientifique ?	<p>L'éditeur est la personne ou l'organisme responsable de la publication d'un document.</p> <p>(Cf. glossaire du CFCB : <a href="http://blogs.univ-poitiers.fr/glossaire-mco/2012/06/11/editeur/">http://blogs.univ-poitiers.fr/glossaire-mco/2012/06/11/editeur/</a>)</p> <p>L'éditeur scientifique, quant à lui, est la personne ou la collectivité responsable du contenu intellectuel de l'édition d'un document. Il peut s'agir, par</p> <p>Exemple, d'un ouvrage collectif.</p> <p>(Cf. glossaire du CFCB : <a href="http://blogs.univ-poitiers.fr/glossaire-mco/2012/06/11/editeur-scientifique/">http://blogs.univ-poitiers.fr/glossaire-mco/2012/06/11/editeur-scientifique/</a>)</p>	2 Environnement professionnel
223	Quels sont les grandes lignes de la lettre de mission de Bruno Julliard, 1er adjoint de la Mairie de Paris chargé de toutes les questions relatives à la culture, au patrimoine, aux métiers d'art, aux entreprises culturelles, à la "nuit" et aux relations avec les arrondissements ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- rendre la culture plus accessible (volonté d'amplifier le dispositif</li> <li>- l'Art pour grandir » et les jumelages entre établissements scolaires et culturels ; ouverture de certaines bibliothèques le dimanche)</li> <li>- soutenir la création (notamment via un plan de construction d'ateliers, ateliers logements et d'ateliers mutualisés ; renforcement du soutien aux musiques actuelles)</li> <li>- valoriser notre patrimoine (lancement du « plan églises » ; poursuivre la modernisation des musées grâce à de nouveaux parcours et des horaires d'ouverture étendus)</li> <li>- développer l'art dans l'espace public et dans la ville (1% des budgets des grandes opérations d'urbanisme seront</li> </ul>	2 Environnement professionnel

N°	Question	Réponse	Classification
		<p>consacrés à la création artistique ; développement du street art)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- amplifier notre politique numérique (création d'une bibliothèque numérique),</li> <li>- accompagner les entreprises culturelles (étude commandée à l'APUR pour définir les contours du secteur des entreprises culturelles à Paris et recenser la diversité de ses acteurs ; organisation envisagée d'une nuit de la librairie ou d'une fête des libraires),</li> <li>- renforcer le rayonnement culturel de Paris dans le monde</li> </ul>	

# GLOSSAIRE

Terme	Définition
3975 - Paris J'écoute	Centre d'appel gratuit de la Ville de Paris qui permet, par téléphone, courriel ou twitter, à tout un chacun de poser une question, faire une remarque, etc.
AASM	Agent d'Accueil, de Surveillance et de Magasinage : corps d'agents de catégorie C, employés dans les bibliothèques et les musées de la Ville de Paris
ADEL	L'Antenne de Diffusion et d'Echange du Livre est un service du <a href="#">SDE</a> . Ses missions sont : - Récupérer les documents (livres adultes, partitions et CD) en bon état et non obsolètes, éliminés régulièrement des collections des bibliothèques de lecture publique de la Ville de Paris - Valoriser ces documents d'une part en intégrant une partie de ces documents aux fonds de la <a href="#">Réserve centrale</a> des bibliothèques, d'autre part en redistribuant les surplus de documents par le biais de dépôts, formalisés par un contrat entre la Ville de Paris et le dépositaire.
ASBM	Assistant Spécialisé des Bibliothèques et des Musées : corps d'agents de catégorie B, subdivisé en 3 classes (normale, supérieure et exceptionnelle) de la Ville de Paris (corps équivalent dans la fonction publique d'Etat : Bibliothécaire Assistant Spécialisé ; équivalent dans la fonction publique territoriale : Assistant ou Assistant Qualifié de Conservation))
BBL	Le Bureau des Bibliothèques et de la Lecture est l'instance administrative dont dépendent les bibliothèques de la Ville de Paris. Il fait partie de la sous-direction de l'Education artistique et des pratiques culturelles de la <a href="#">DAC</a> ; cette sous-direction comprend 2 autres bureaux : Action administrative et Enseignements artistiques et pratiques amateurs.
BHLM	Les Bibliothèques Hors les Murs » est une opération qui a été mise en place par les bibliothèques de la Ville de Paris depuis 2002. L'idée première de cet événement estival est d'initier au livre et à la lecture un nouveau public, de lui faire connaître la bibliothèque de son quartier où il pourra s'inscrire gratuitement. Pour ce faire, des bibliothécaires et des animateurs s'installent dans des squares, jardins publics, etc., avec des caddies remplis de livres qu'ils présentent ; ils invitent le public à les feuilleter librement, lisent des histoires. Ces séances sont gratuites et sans inscription. Outre les bibliothèques du réseau de lecture publique parisien et la collaboration de la DEVE (direction des espaces verts et de l'environnement), les associations Lire à Paris, Lire et faire lire et Delidemo, font partie de l'aventure.
CAP	(Commission administrative paritaire): Les CAP sont consultées sur les questions intéressant la carrière du

	<p>fonctionnaire.</p> <p>Les représentants du personnels sont élus pour une période de 3 ans, à bulletin secret, à la proportionnelle, par les fonctionnaires en position d'activité, détachés ou en congé parental, appartenant au corps représenté par cette commission. Les délégués du maire sont désignés parmi les chefs de service pour une période de 3 ans.</p> <p>Les CAP sont tenues de se réunir deux fois par an au minimum.</p>
Charte d'accueil	<p>En séance du Conseil de Paris du 5 avril 2004, le maire annonce une charte parisienne de l'accueil du public. Ce projet, piloté par la Délégation générale à la modernisation, concerne, dans un 1er temps, les piscines, les mairies d'arrondissements, le <a href="#">39 75</a>, l'immeuble Morland et les bibliothèques de prêt.</p> <p>Après autodiagnostic et mise en place sur sites pilotes, la charte d'accueil est élargie à l'ensemble des bibliothèques de prêt début 2007.</p> <p>Des ajustements ponctuels ont été faits en 2008 et 2009 pour accompagner les restructurations d'établissements. En 2010, une mise à jour complète a pu être effectuée ; les bibliothèques patrimoniales ont également intégré le dispositif. L'ensemble du réseau des bibliothèques applique désormais les principes de la charte d'accueil et dans chaque établissement est affiché un document qui formalise les engagements vis-à-vis du public. Ce document doit être réactualisé régulièrement afin de prendre en compte les évolutions, par exemple les services par courrier électronique.</p>
CHSCT	<p>CHS-CT : comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail</p> <p>Le CHSCT a pour mission de contribuer à la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail, notamment par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'analyse des conditions de travail et des risques professionnels auxquels peuvent être exposés les travailleurs</li> <li>- le développement de la prévention par des actions de sensibilisation et d'information.</li> <li>- l'analyse des circonstances et des causes des accidents du travail ou des maladies professionnelles ou à caractère professionnel</li> <li>- la vérification du respect des prescriptions législatives et réglementaires et de la mise en œuvre des mesures de prévention préconisées</li> </ul> <p>L'Accord Santé et sécurité au travail dans la fonction publique du 20 novembre 2009 propose d'étendre les compétences des CHS fonction publique aux conditions de travail en les transformant en CHSCT</p>
CollabParis	CollabParis est le réseau social collaboratif des agents de la Ville de Paris.
Collectifs de veille	Les collectifs de veille sont composés de bibliothécaires du réseau, suivent l'édition dans les différents domaines et établissent les listes de commande groupées.
CTP (Comité technique paritaire) :	<p>Les comités techniques paritaires sont obligatoirement consultés pour avis :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur des questions d'ordre général et collectif, qu'elles concernent des agents titulaires ou non : <ul style="list-style-type: none"> <li>- organisation et fonctionnement des services</li> <li>- programmes de modernisation des méthodes et techniques de travail</li> <li>- orientation générale sur l'organisation des tâches.</li> </ul> </li> <li>• Sur les effectifs.</li> </ul>

	Les représentants du personnel sont désignés, pour une période de trois ans, par les organisations syndicales les plus représentatives, sur la base des résultats des élections aux <a href="#">CAP</a> . Les délégués du maire sont désignés par arrêté du Maire de Paris parmi les chefs de service placés sous son autorité, pour une période de trois ans. Les CTP sont tenus de se réunir au moins deux fois par an.
DAC	La Direction des Affaires Culturelles est l'une des 27 directions de la Ville de Paris. Celles-ci sont regroupées en 4 pôles : Espace public, Services aux Parisiens (dont fait partie la DAC), Economie et social, Fonctions support. La DAC est-elle-même organisée en 4 sous-directions : Administration générale, Patrimoine et histoire, Création artistique, Education artistique et pratiques culturelles ; c'est à cette dernière qu'est rattaché le <a href="#">Bureau des Bibliothèques et de la Lecture</a> . La DAC a pour missions : - Entretien, conserver, valoriser le patrimoine de la ville et préserver la mémoire parisienne, qu'il s'agisse du patrimoine civil (les musées) ou religieux (les édifices culturels). - Soutenir la création et la diffusion culturelle à Paris, toutes formes d'expression artistique confondues. - Favoriser le développement de l'éducation artistique et des pratiques culturelles, notamment par le réseau des bibliothèques, des ateliers beaux-arts et des conservatoires.
Démothèque	La « démothèque » est un service proposé par la bibliothèque Goutte d'or aux artistes musiciens : il s'agit d'un espace de promotion et de découverte, un fonds dans lequel les groupes et artistes, quel que soit leur style de musique, sont invités à faire don d'un exemplaire de leur CD à la bibliothèque. Les CDs peuvent ensuite être empruntés gratuitement par les usagers de la bibliothèque.
Document Unique	En France, le document unique a été créé en 2001. -obligatoire pour toutes les entreprises et associations de plus de un salarié. -doit lister et hiérarchiser les risques pouvant nuire à la sécurité de tout salarié. En ce sens, c'est un inventaire exhaustif et structuré des risques. -doit également préconiser des actions visant à réduire les risques, voire les supprimer. En ce sens, c'est un plan d'action. -doit faire l'objet de réévaluations régulières (au moins une fois par an), et à chaque fois qu'une unité de travail a été modifiée. Il doit également être revu après chaque accident du travail.
DSTI	Direction des Systèmes et Technologies de l'Information : cette direction gère tous les systèmes et réseaux informatiques de la Ville de Paris ; c'est un interlocuteur important des bibliothèques pour leurs systèmes informatiques (SIGB, portail, etc.)
En Vue	En Vue est le magazine des bibliothèques de la Ville de Paris ; il est réalisé par l'association <a href="#">Paris bibliothèques</a> . Avec 6 numéros par an, En Vue est diffusé dans tout le réseau des bibliothèques municipales, dans les mairies d'arrondissement et dans de nombreux lieux relais.
ESPRI	ESPRI est une application dans laquelle chaque établissement de la Ville de Paris peut déclarer les incidents relatifs à l'hygiène et à la sécurité.
Instances paritaires	Les instances paritaires sont composées en nombre égal de représentants du personnel et de délégués du maire.  Elles sont au nombre de trois :  - les commissions administratives paritaires ( <a href="#">CAP</a> )

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les comités techniques paritaires (<a href="#">CTP</a> ou CT)</li> <li>- les comités d'hygiène et de sécurité (CHS ou <a href="#">CHSCT</a>)</li> </ul>
List	List est une lettre d'information mensuelle destinée à l'ensemble des agents des bibliothèques parisiennes. Le premier numéro de LIST est paru en décembre 2003. On y trouve toutes sortes d'informations sur la vie du réseau des bibliothèques de la Ville de Paris : travaux, créations de nouvelles bibliothèques, fermetures, activité, nominations, etc. Ces informations sont rédigées tant par les services centraux que par les bibliothèques.
OPPC	<p>L' Observatoire des Publics et des Pratiques Culturels est un site ressource de l'intranet de la <a href="#">Direction des Affaires culturelles</a>, géré par la Mission Développement des publics.</p> <p>Essentiellement centré sur Paris et la politique culturelle municipale, l'OPPC recense et présente divers types de documents : rapports, études, analyses et statistiques, qui situent l'action de la Ville de Paris dans son contexte régional, national, voire international. Il offre aussi des repères généraux permettant d'inscrire l'accès à la culture dans ses contextes démographique, géographique, historique, économique ou socioculturel.</p> <p>L'OPPC a ainsi pour objectif de fournir une vision immédiate et transversale des thèmes habituellement traités par chaque secteur ou bureau, d'offrir les dernières données disponibles de façon fiable et actualisée, et enfin de constituer une base de réflexion sur les études ou sur les nouvelles données, notamment qualitatives, à collecter.</p>
Paris bibliothèques	<p>Paris bibliothèques est une association à but non lucratif sous contrat avec la Mairie de Paris. À ce titre :</p> <p>Paris bibliothèques produit et assure la promotion des manifestations culturelles des bibliothèques et notamment les expositions temporaires des bibliothèques patrimoniales de la Ville de Paris (Bibliothèque historique, Bibliothèque Forney, Bibliothèque administrative, Bibliothèque des littératures policières, Médiathèque musicale, Bibliothèque Marguerite Durand, Bibliothèque l'Heure Joyeuse) ;</p> <p>Paris bibliothèques produit et diffuse les expositions itinérantes des bibliothèques municipales parisiennes.</p> <p>Paris bibliothèques édite et diffuse les publications réalisées en collaboration avec les bibliothèques, notamment lors des expositions thématiques. Paris bibliothèques est aussi l'éditeur d'ouvrages publiés à son initiative : beaux livres, recueils de textes, hors-séries avec des revues spécialisées, guides de lecture et tous ouvrages qui prolongent l'action culturelle menée avec les bibliothèques de la Ville de Paris ou témoignent auprès du public de la richesse de leur patrimoine historique, littéraire et artistique ;</p> <p>Paris bibliothèques réalise et diffuse de nombreux documents d'information sur ses activités, notamment, <a href="#">En Vue</a>, le magazine des bibliothèques de la Ville de Paris.</p>
PNB (Prêt numérique en bibliothèque)	<p>Projet soutenu par le CNL et piloté par la Société DILICOM. Le projet PNB ou Prêt numérique en bibliothèque a pour vocation de faire émerger un large réseau en facilitant l'intermédiation et en proposant des services à moindre coûts afin que chacun puisse optimiser ses propres processus métier.</p> <p>Pour les Libraires= Présenter les offres numériques des éditeurs aux collectivités; Répondre aux appels d'offre; Transmettre les commandes aux plateformes de distribution.</p> <p>Pour les Éditeurs= Diffuser largement les offres de livres numériques aux collectivités; S'appuyer sur les libraires pour commercialiser leurs offres de livres numériques aux collectivités.</p> <p>Pour les Distributeurs/Diffuseurs =Assurer la distribution de livres numériques en gérant les modalités d'accès;</p>

	<p>Disposer d'un cadre normalisé de description des offres de livres numériques des éditeurs aux collectivités.</p> <p>Pour les Collectivités= Commander les livres numériques auprès des libraires de leur choix;Disposer d'outils simples leur permettant de présenter leur catalogue numériqueà leurs usagers, quels que soient les modes d'acquisition et d'accès à ces ressources;Prêter les livres numériques en s'appuyant sur les services des distributeurs. les interactions entre les éditeurs, les libraires et les collectivités.[source : Dilicom].</p>
Port'âge	Service gratuit de proximité effectué par les volontaires du service civique pour les seniors et les personnes en situation de handicap. Il est proposé par environ une bibliothèque par arrondissement. Les documents demandés par ces personnes leur sont apportés à leur domicile.
QualiPARIS	<p>Le label QualiPARIS, affiché à l'entrée d'un service de la Ville de Paris, est un label signalant des établissements de la Ville de Paris qui offrent un accueil et des prestations de qualité (qualité de l'accueil et des services, professionnalisme, écoute, information, accessibilité).</p> <p>Ce label est décerné par un organisme de certification indépendant.</p> <p>En 2013, 5 bibliothèques ont obtenu ce label (Edmond Rostand, Georges Brassens, Hélène Berr, Marguerite Yourcenar et la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris et parrainent d'autres bibliothèques dans cette démarche.</p>
Réserve centrale	La Réserve centrale est un service du <a href="#">SDE</a> qui stocke les documents (livres adultes, partitions et CD) éliminés par les bibliothèques du réseau parisien et en intègre une partie dans son fonds ; elle dispose également d'un petit budget d'acquisitions. Son fonds est donc composé d'une part de documents un peu anciens dont le taux de rotation n'est plus suffisant pour justifier leur présence en bibliothèque, d'autre part d'ouvrages de fond qui risquent de n'intéresser qu'un nombre restreint d'usagers. Ce fonds n'est pas accessible physiquement au public mais il est consultable sur le catalogue des bibliothèques de prêt ; les usagers peuvent faire venir ces documents dans la bibliothèque de leur choix (soit en utilisant le portail, soit par l'intermédiaire d'un bibliothécaire) et les emprunter aux mêmes conditions que les autres documents du réseau.
SDE	Le Service du Document et des Echanges est un des services centraux du réseau des bibliothèques de la Ville de Paris. Il centralise la veille documentaire et l'établissement de listes de commandes groupées de documents (livres et CD). Il assure leur catalogage et leur équipement. Il comprend également la <a href="#">Réserve centrale</a> et l' <a href="#">ADEL</a> .
Secteur	Les bibliothèques de lecture publique de la Ville de Paris sont regroupées en 2 grands secteurs géographiques : Nord-Ouest et Sud-Est coordonnés par deux conservateurs
SIB	Le Service Informatique des Bibliothèques est un service central du réseau des bibliothèques de la Ville de Paris. Il gère la mise en œuvre, le support et l'évolution des applications bibliothéconomiques : les SIGB, les portails, le Système Multimédia des Bibliothèques, la gestion des documents numériques. Le SIB met en place de nombreuses formations pour accompagner au changement tous les agents du réseau qui en éprouvent la nécessité.
SLA	Les Sections Locales d'Architecture ont en charge les bâtiments de la Ville de Paris d'un ou plusieurs arrondissements : maintenance, visites d'architecture, ...
Web SIMA	Web SIMA est une application dans laquelle chaque établissement de la Ville de Paris peut demander une intervention de maintenance (chauffage, électricité, travaux divers...).
Wikibib	Portail de partage d'informations et de ressources entre bibliothécaires du réseau parisien. Ce portail regroupe toutes les informations professionnelles dont peuvent avoir besoin les bibliothécaires dans leur travail (organigrammes, procédures, référentiels d'indexation, formations et concours, bibliographies, statistiques, etc. Il est géré par le <a href="#">BBL</a> et le <a href="#">SIB</a> et alimenté par des professionnels référents dans leur domaine.

